

Lazure met en doute la crédibilité des médecins

par Roger BELLEFEUILLE

Hommes politiques et médecins sont en désaccord le plus complet quant aux conséquences des grèves rotatives des infirmières et infirmiers sur la qualité des soins dans le milieu hospitalier et la santé publique en général.

Cette question a de nouveau jailli à l'Assemblée nationale hier, le ministre des Affaires sociales, le Dr Denis Lazure, avertissant l'Association des conseils des médecins et dentistes du Québec de faire preuve de prudence dans ses allégations.

Le titulaire des Affaires sociales faisait directement allusion à une déclaration faite la veille par le président de cet organisme, le Dr Jacques Lambert, de Montréal, à l'effet qu'il y aurait eu mort de trois enfants de la ville de Québec à cause du mouvement de débrayages. Cette déclaration a donné lieu à des versions des plus contradictoires.

Le ministre des Affaires sociales a déclaré textuellement: "... quand une personne décède dans des circonstances suspectes qui pourraient nous faire croire à de la négligence de la part de quelque personne que ce soit, c'est le devoir à la fois du médecin et de l'administration hospitalière de déclarer le décès au coroner dans les 24 heures qui suivent. Etant donné que ces soi-disant cas de décès, suite aux débrayages, n'ont pas été déclarés au coroner, on doit en déduire deux choses: ou bien les médecins et les administrateurs n'ont pas fait leur devoir, ou bien ces décès ne sont pas dus en aucune façon aux débrayages. C'est la deuxième hypothèse que nous retenons pour le moment."

C'était là carrément mettre en doute la crédibilité de cet organisme, ou à tout le moins celle de son président.

Techniquement juste

Le porte-parole de l'association pour la région de Québec, le Dr

Henri-Paul Noël a confié au SOLEIL, hier, que l'interprétation du ministre des Affaires sociales est techniquement juste. "A moins de négligence criminelle flagrante, les cas de mortalité ne sont pas nécessairement rapportés au coroner, a-t-il expliqué, mais il y a des accidents à tous les jours dans les hôpitaux."

Le Dr Noël s'explique mal les avancés de son président quant au décès de trois enfants, sinon par une sorte "d'imbroglie" dans la transmission des données.

A son avis, le bilan, tel que rapporté par LE SOLEIL dans son édition de lundi, reste pratiquement inchangé.

C'est-à-dire qu'un enfant en bas âge est décédé, sans que l'on puisse

relier avec certitude cette mortalité avec le retard à obtenir la permission de le transférer à un hôpital plus spécialisé. "Mais tout retard dans des circonstances urgentes, même en temps normal, de souligner le Dr Noël, peut être préjudiciable."

Il maintient en outre que la liste d'attente des hôpitaux du Québec métropolitain est toujours aux alentours de 300 noms pour ce qui est des cas urgents ou semi-urgents et pour qui une trop longue attente peut être "préjudiciable".

De ces 300 cas, il affirme à nouveau qu'il y en a 16 sur la liste d'attente de l'hôpital Laval "qui sont en danger de mort ou qui deviendront inopérables" s'ils ne sont pas admis au bloc opératoire "à court terme".

Le CHUL compte pour sa part neuf patients en attente d'une intervention chirurgicale jugée aussi "urgente".

De toute façon, selon les propos mêmes du ministre des Affaires sociales, hier, il semble que le principal critère qui guidera le Conseil des ministres à sa réunion extraordinaire, aujourd'hui, quant aux actions à prendre face aux moyens de pression des infirmières et infirmiers, sera l'alourdissement des listes d'attente depuis le début du conflit.

Autres doléances

Un autre groupe a fait valoir des doléances au sujet des services essentiels en milieu hospitalier en cas de conflit. Il s'agit des conseils consulta-

tifs du personnel clinique de la région numéro 3 (huit hôpitaux) réunis en assemblée annuelle au Centre de réadaptation de Québec, hier. Le conseil trouve qu'il aurait dû être consulté dans l'élaboration des services essentiels.

Ce conseil est mandaté selon la loi sur les services de santé et des services sociaux pour faire des recommandations au conseil d'administration sur l'organisation scientifique de l'établissement. Ce conseil chapeaute tout le personnel médical et paramédical.

Les médecins ont obtenu cependant leur propre organisme qui est celui des Conseils des médecins et dentistes.

La loi sur l'aménagement ne sera pas adoptée avant l'automne

par Raymond GIROUX

Avant même que commence le débat en seconde lecture du projet de loi 125 sur l'aménagement et l'urbanisme, hier à l'Assemblée nationale, le leader parlementaire du gouvernement, M. Claude Charbon, annonçait que cette importante pièce de législation ne verrait pas le jour avant l'automne prochain.

Le gouvernement se contentera en effet de faire adopter le principe de la loi, avant l'ajournement du 22 juin, puis de convoquer les députés en commission parlementaire, au cours du mois d'août, pour l'étude des 262 articles qu'elle contient.

Ce projet que mûrit le ministre Jacques Léonard depuis deux ans et demi, et qui a signifié l'arrêt de mort de quelques-uns de ses prédécesseurs, soulève d'ailleurs la colère générale des partis d'opposition, qui ont décidé de manifester leur mécontentement en demandant de repousser l'étude du dossier au mois de novembre prochain.

C'est l'ancien ministre des Affaires municipales dans le gouvernement libéral, M. Victor Goldbloom, qui a ouvert le feu hier soir, en tirant à boulets rouges sur la nouvelle version de projet déposée il y a une semaine par M. Léonard.

Pour le député de D'Arcy-McGee, l'appui de son parti s'arrête au titre de la loi, car "on ne peut

s'opposer au désir du gouvernement d'aménager le territoire".

Le titre, s'est-il écrié d'ajouter, n'exprime toutefois pas fidèlement les principes et le contenu de la proposition gouvernementale.

Malgré toutes les assurances données précédemment par le ministre Léonard, croit M. Goldbloom, "les conseils de comté seront affectés de façon radicale et profonde" par la réforme projetée.

Les comtés

On sait maintenant que si le projet original du gouvernement tel que discuté en commission parlementaire et en tournée, parlait de "conseil de comté renouvelé" comme entité de base de la réforme, le nouveau texte invente la notion de "municipalité régionale de comté".

Ce changement d'appellation, estiment les libéraux, signifie que l'Union des conseils de comté elle-même perdra toute existence légale, et que les milieux ruraux du Québec perdront leur seule voix représentative.

Ces milieux seront en effet absorbés par les municipalités urbaines, qui comprennent environ 80 pour 100 de la population, et dont le poids au sein de la nouvelle administration sera nécessairement plus grand.

M. Goldbloom accuse d'ailleurs le gouvernement de reprendre l'es-

prit d'une réforme proposée à la fin des années soixante par le ministre des Affaires municipales de l'époque, M. Robert Lussier, passé depuis au Parti québécois.

Au nom de l'Union nationale, M. Lussier avait tenté à dit le député de D'Arcy-McGee, d'étendre la thèse des communautés urbaines et régionales à toute la province.

Ironie du sort, l'Union nationale d'aujourd'hui s'oppose totalement aux visées gouvernementales dans ce domaine. En plus d'approuver la motion libérale de reporter l'étude du projet à plus tard, le député de Bellechasse, M. Bertrand Goulet, s'oppose à l'ensemble du projet de loi.

Reconnaissant que M. Goldbloom avait fait une critique fort serrée du projet parce qu'il maîtrisait bien le dossier à la suite de son expérience ministérielle, M. Goulet a néanmoins posé plusieurs questions au ministre, notamment sur la question du financement des nouvelles instances.

Projet trop modifié

Tout comme les libéraux, les unionistes accusent le ministre d'Etat à l'aménagement, d'avoir modifié profondément le sens de son projet au moment de sa "réimpression", de sorte que les personnes consultées n'ont été sous de fausses représentations.

Le ministre, de son côté, avait dit, dans son discours de présentation, que ce texte se voulait la réponse du gouvernement aux multiples consultations qu'il avait faites depuis un an sur la question de l'aménagement.

Les partis d'opposition répliquent, au contraire, que le projet crée "un nid de chicanes" entre les villes et les campagnes, au moment de la confection des schémas d'aménagement.

De plus, disent-ils dans les premiers moments d'un débat qui s'annonçait pour durer une bonne partie de la nuit, au moment d'écrire ces lignes, le gouvernement parle de décentralisation en centralisant comme jamais on ne l'a fait au Québec.

"C'est de l'hypocrisie", a lancé M. Goldbloom en s'excusant de dire des "gros mots", car il s'agit d'un vocabulaire qu'on lui connaît fort peu.

Le débat doit se poursuivre jusqu'à minuit ce soir, et peut-être la semaine prochaine. Le gouvernement a en effet l'intention d'obtenir au moins l'adoption de la deuxième lecture, devant l'impossibilité physique de franchir toutes les étapes sans imposer le baillon, ce que le ministre Léonard refuse comme contraire à l'esprit même de son projet.



M. Clark et sa suite descendent du magnifique chalet du lac Meach, propriété du gouvernement fédéral. C'est là qu'a eu lieu la réunion de 26 des 29 ministres conservateurs, hier.

Clark enverrait F. MacDonald au Moyen-Orient

LAC MEACH, Qué. (PC) — Le premier ministre Joe Clark a déclaré hier que la suggestion faite par le porte-parole de la Ligue arabe à Ottawa, M. Abdullah Abdullah, d'envoyer une mission d'information au Moyen-Orient, à la suite de la controverse suscitée par le projet de transférer, de Tel Aviv à Jérusalem, l'ambassade du Canada en Israël, mérite d'être étudiée.

Mais, dit-il, le gouvernement n'a encore pris aucune décision à ce sujet. Au cours des réunions tenues avec ses ministres dans les Monts Gatineau, au nord d'Ottawa, la question de l'ambassade n'a pas été évoquée, pas plus d'ailleurs que d'autres questions importantes.

En fait, M. Clark et 26 de ses 29 ministres ont passé la journée au lac Meach, au Québec, à discuter de détails administratifs concernant la récente passation des pouvoirs.

Interrogé sur la question de l'ambassade, M. Clark a déclaré aux journalistes que les hommes d'affaires dont les opérations pourraient être affectées par ce projet devraient continuer de faire connaître leurs préoccupations à son gouvernement.

Son ministre du développement économique, le sénateur Robert de Cotret, a prêté le maximum d'attention aux doléances des milieux d'affaires.

On sait que plusieurs chefs d'entreprises ont déclaré, ces jours-ci, que le mécontentement arabe risque de porter de graves préjudices aux ventes canadiennes dans plusieurs pays arabes et islamiques.

L'économie

Par ailleurs, M. Clark a dit qu'il n'y

a pu, hier, de sérieuses discussions sur les problèmes économiques, ajoutant qu'il avait reçu, en début de semaine, des explications sur l'état de l'économie héritée du gouvernement libéral de M. Trudeau.

"Nous avons été quelque peu alarmés" a dit M. Clark à ce sujet.

La journée de rencontres au lac Meach, était destinée à donner aux ministres l'occasion de discuter de questions générales, loin des préoccupations quotidiennes.

De plus, on a préparé le voyage de M. Clark à Tokyo, à la fin du mois, où il participera au sommet économique des pays industrialisés.

Doutes sur les promesses

Le premier ministre a laissé planer le doute sur l'application des promesses économiques et fiscales faites au cours de la campagne électorale.

Il semblait confirmer les dires de son ministre des Finances, M. John Crosbie, qui avait déclaré que la seule promesse qui figurera dans le budget de l'automne prochain, sera la franchise fiscale pour les intérêts hypothécaires.

M. Clark a dit, en effet, que le budget annoncera la déductibilité des intérêts hypothécaires et des taxes sur la propriété.

Cependant, les autres promesses ne figureront pas nécessairement dans le premier budget.

"Je crois, a-t-il dit aux journalistes, qu'il va falloir attendre le dépôt du budget. C'est tout ce que je peux dire."

Le Québec tarde à se conformer

TORONTO (PC) — Trois provinces ne se sont pas encore conformées à l'article du code criminel leur enjoignant de dévoiler le nombre de demandes faites en 1978 auprès de magistrats par le pouvoir exécutif en vue d'écouter au téléphone et de poser des micros.

Le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique n'ont pas encore rendu publics ces chiffres bien que la loi dise qu'ils doivent l'être "dès que possible après la fin de l'année".

En Ontario et au Québec, les autorités ont expliqué que les chiffres n'avaient pas encore été compilés et qu'ils seraient déposés d'abord devant la législature provinciale, ce qui est la manière habituelle de le faire.

L'an dernier, l'Ontario a dévoilé ses chiffres de 1977 en novembre et le Québec en octobre. Ces deux provinces et la Colombie-Britannique ont fait le plus grand nombre de demandes en 1977.

1979. "Après la troisième année d'existence, le déficit était diminué à \$267,219,35, a expliqué M. Dion. Après la quatrième année, un surplus de \$28,804,50 prenait la place du déficit; après la cinquième année un déficit de \$126,420 était enregistré et après sa sixième année, la CSD assurait à nouveau ses créanciers et réalisait un surplus de \$119,233,08. A la fin de la septième année, après avoir liquidé toutes nos créances, la CSD se retrouve avec un "avoir propre" de \$673,889,45.

Le solde dû à la Fédération des caisses d'économie n'est que de \$71,000 et la CSD est en mesure de l'acquitter immédiatement, a précisé M. Dion.

Seule, une grève générale des 5,000 travailleurs du secteur du textile pourrait entraîner des difficultés financières importantes pour la "nouvelle centrale" si elle se perpétuait sur plusieurs semaines.

La fiscalité Les 400 délégués au 4e congrès biennal de la CSD ont résolu hier de limiter à deux ans ou jusqu'au prochain congrès de la CSD l'expérience de cotisations mensuelles basées sur le pourcentage des revenus des

travailleurs, membres d'un syndicat affilié.

Le comité de direction du syndicat proposait qu'à compter du 1er mai 1980, une cotisation minimale de \$14 par mois serait majorée de 8 pour 100 (\$15.10); au 1er mai 1981, le \$15.10 servant de base de calcul serait majoré de 7 pour 100, pour porter la cotisation à \$16.25 et au 1er mai 1982, le \$16.25 serait majoré de 6 pour 100 pour porter la cotisation mensuelle à \$17.10.

Réorganisation des méthodes de travail

La CSD soutient dans un

document étudié au congrès que l'action syndicale traditionnelle est plafonnée dans l'entreprise. La nouvelle voie à suivre est celle de la réorganisation des méthodes de travail pour établir de nouveaux rapports sociaux et accroître la productivité ainsi que la qualité de vie au travail. Il s'agit d'un nouveau langage syndical, les centrales syndicales traditionnelles ayant dénoncé jusqu'à maintenant toute forme de concertation dans les entreprises.

dînez sans sortir!

Pour la Fête des Pères offrez le déjeuner à papa (Samedi 16 juin)

Sortez papa, amenez-le déguster un copieux repas à l'un des restaurants libre-service Eaton. Au menu: rôti de bœuf tendre cuit et tranché à votre goût, fraîche salade verte, pomme au four avec crème sûre, petit pain et beurre, café, thé, ou lait.

Permis de bière et vin. Restaurants Eaton

EATON

ACHETONS INVENTAIRE DE MAGASIN SURPLUS D'USINE

FRED (418) 647-4524

VOTRE TOIT COULE?

COMPAREZ NOS PRIX

ESTIMATION GRATUITE 849-5608

AQUILON ENTREPRENEUR COUVREUR

GRAN et VILLENEUVE podiatres

2611, boul. Laurier, Ste-Foy

Sur rendez-vous: 658-7738

Ouvert le soir

Aussi à Victoriaville Tél.: 758-3247

ANGELE BLANCHARD Docteur en Optométrie 653-1969

Sur rendez-vous le jour et le soir

Examen de la vue, rééducation visuelle, optique (verres de contact, lunettes).

CLINIQUE OPTOMETRIQUE STE-FOY 560, de Bourgogne, Ste-Foy (Angle Duplessis et Quatre-Bourgeois)

Québec et sa banlieue

Cap-Rouge · Sillery · Beauport · Sainte-Foy

dans nos régions

Dans l'île d'Orléans

SAINT-PIERRE — Un programme du gouvernement québécois, mis sur pied à l'occasion du tricentenaire de l'île d'Orléans, permettra aux insulaires de refaire à peu de frais une "beauté" à leurs bâtiments agricoles. Pour M. Clément Richard, député de Montmorency, le gouvernement compte ainsi s'associer "aux collectivités locales afin de revaloriser le patrimoine architectural de l'île". Le projet rembourse jusqu'à concurrence de \$1.000 les propriétaires désireux d'entreprendre les travaux de peinture et de chaulage de leurs dépendances agricoles; cette somme ne pourra servir à embellir leurs résidences.

D'autre part, le député de Montmorency a annoncé que le ministre des Affaires municipales a débouqué des fonds pour la construction de 60 logements pour les personnes âgées, à l'île d'Orléans. Il s'agit d'un investissement de \$1.200.000 et les maires de l'île auront à décider du nombre de bâtiments locatifs et de la répartition des logements. M. Richard s'attend à ce que les maires coopèrent et arrivent à un consensus. "Ce serait merveilleux, dit-il, de ne compter qu'un seul office d'habitation pour toute l'île."

Ultimatum au ministre Bérubé

RIMOUSKI — Les neuf sociétés d'exploitation et groupements forestiers de l'Est du Québec ont donné, hier, un ultimatum de 24 heures au ministre des Terres et Forêts, M. Yves Bérubé, selon lequel il doit leur remettre des permis de coupe dans la forêt publique. A défaut d'une réponse favorable, il y a rendez-vous aujourd'hui à l'église de Saint-Mathieu et quelque 50 hommes entreront dans la seigneurie Nicolas-Rioux, où ils commenceront les travaux en forêt

publique. Selon ces organismes, non seulement on nous met à la porte des lots publics, mais encore on donne les permis de coupe aux grandes compagnies qui viennent profiter de l'infrastructure que nous avons créée.

Vole de ceinture

RIVIERE-DU-LOUP — La ville de Rivière-du-Loup aura une route de ceinture d'environ cinq milles et à quatre voies, pour relier les autoroutes transcanadiennes et transgaspésiennes, à ses limites est. L'autorisation de donner suite à ce projet évalué à plus de \$7 millions est attendue d'ici à un mois. Le déblocage de cet important projet, après des démarches remontant à 1975, fait suite à des représentations établissant que cette réalisation s'avère indispensable à des investissements industriels de \$17.750.000 et devant créer quelque 300 emplois.

Démenti du père Poulin

SAINTE-MARIE — Le père Antonio Poulin, président du conseil d'administration de développement de la Chaudière et membre du conseil d'administration du parc de l'Érable, à Beauceville, a catégoriquement démenti les allégations portées à son endroit par M. Jacques, de Saint-Joseph, à l'effet "qu'il était devenu, au parc de l'Érable, le champion de la vente de boisson sans permis". Tout en admettant qu'à six reprises, de la boisson a été vendue à ce parc, le père Poulin fit remarquer "qu'à chaque occasion les dirigeants du parc s'étaient munis d'un permis valide pour une seule journée". De son côté, M. Paul-Henri Thibodeau, président du parc de l'Érable, a sommé M. Jacques de rétracter publiquement ses allégations, mais celui-ci a répondu hier qu'il n'avait aucunement l'intention de se rétracter et qu'il verra à fournir d'autres renseignements bientôt sur certains aspects qui se sont produits au parc de l'Érable.

Le comité de parents de la CECQ n'accepte pas le refus du MEQ

par Damien GAGNON

Le comité de parents de la Commission des écoles catholiques de Québec n'accepte pas le refus du ministre de l'Éducation de s'impliquer dans le dossier des fermetures d'écoles.

Au cours d'une conférence de presse, hier, le président du comité de parents, M. Jean Barmos, a réitéré, pour la troisième fois, la demande d'une rencontre, dans les plus brefs délais, avec M. Jacques-Yvan Morin.

C'est à la suite de la décision de la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ) de ne pas accepter un moratoire de deux ans sur les fermetures d'écoles que le comité de parents réclamait, pour la première fois en mars dernier, l'intervention du ministre de l'Éducation.

Toutefois, depuis l'élection scolaire de lundi dernier, dans le quartier de l'Érable, à Beauceville, le comité de parents a deux alliés à la CECQ. Il s'agit de deux nouveaux commissaires élus, M. Jacques Gagnon et M. Marc-André Armstrong, des quartiers Saint-François-d'Assise et Saint-Sauveur.

M. Gagnon qui prenait part à la conférence de presse a promis, même s'il doit en faire une question de privilège, de soulever le cas des fermetures d'écoles à la réunion du conseil des commissaires qui aura lieu lundi soir prochain.

Quant au fort taux d'absentéisme à l'élection scolaire, dans le quartier Saint-François-d'Assise (moins de 6 pour 100 des électeurs se sont prévalus de leur droit de vote), MM. Gagnon et Barmos l'expliquent par l'absence de publicité de la CECQ et du ministère de l'Éducation concernant le scrutin. On ne nie pas un désintéressement des parents compte tenu du refus de la CECQ d'être à l'écoute de leurs revendications.

Historique

Depuis plusieurs mois déjà, la CECQ a pris la décision de fermer définitivement avec la fin de la présente année scolaire, soit dans quelques jours, cinq écoles primaires: Sainte-Odile, Saint-Malo, Saint-Charles (trois écoles de 2e cycle), Saint-Esprit et Saints-Martyrs.

Les parents de Saint-Charles et de Sainte-Odile ne contestent pas la décision de la CECQ. Dans les trois autres paroisses des parents refusent d'ins-

crire leurs enfants dans une autre école; c'est particulièrement vrai à Saints-Martyrs.

Les parents voudraient que la CECQ accorde un moratoire de deux ans sur la fermeture des écoles dans le but d'étudier plus en profondeur toutes les implications de telles décisions.

À la dernière réunion de la CECQ qui a eu lieu à la fin de mai, M. André Forgues, président de la commission, a une fois de plus répondu par la négative à la demande répétée du président du comité de parents pour que soit reportée la décision de fermer des écoles.

M. Barmos a admis, que lors du congrès de la Fédération des comités de parents qui s'est déroulé, à Cap-Rouge, à la fin de mai, M. Jacques-Yvan Morin lui a fait savoir que la décision de fermer des écoles relevait de la commission scolaire et qu'il n'avait pas à intervenir à moins que la politique de maintien de la dernière école de quartier ne soit pas respectée.

Le 26 avril dernier, les représentants du comité de parents ont rencontré le conseiller spécial du ministre, M. Claude Benjamin. À la suite de cette rencontre, le ministre devait, selon M. Barmos, prendre une décision, nous l'attendons toujours, dit-il.

Ce que le comité de parents veut, affirme M. Barmos, c'est que le ministre de l'Éducation porte une oreille attentive à ses demandes et à ses revendications. "Nous n'avons plus aucun recours si la CECQ et le gouvernement refusent de nous entendre."

Nous voulons poursuivre M. Barmos que M. Jacques-Yvan Morin donne suite à ses déclarations d'être à l'écoute des parents.

Sainte-Foy

À la Commission scolaire de Sainte-Foy, des parents contestent également la fermeture de l'école Marie-Victorin, située dans la ville de Sillery. M. Denis Vaugois, résident de Sillery, est même intervenu en faveur du maintien de l'école lors de la dernière réunion du conseil des commissaires à la fin de mai.

Devant le refus de la commission scolaire de maintenir l'école ouverte, le conseil municipal de Sillery, à sa séance régulière du 4 juin, a adopté une résolution qui demande au gouvernement du Québec que Sillery soit détachée de la Commission scolaire de Sainte-Foy pour former son propre territoire scolaire. Cette demande ainsi que celle pour le maintien de l'école adressée antérieurement sont restées sans réponse. Le conseil municipal entend poursuivre la lutte en sensibilisant les députés et ministres de la région.

La commission scolaire estime pour sa part, que le maintien de l'école Marie-Victorin signifierait la remise en cause de l'ensemble de la politique d'utilisation des écoles adoptée les printemps dernier.



Le Soleil, Clément Thibault

Incendie au centre Innovation

Un incendie a causé des dommages évalués à environ \$20.000, hier peu avant midi, à la brasserie la Table du Roi, située au centre Innovation, 2360 chemin Sainte-Foy, à Sainte-Foy. Le feu a pris naissance dans le système de ventilation. Une douzaine de policiers-pompiers de Sainte-Foy ont été dépêchés sur les lieux.

Des usagers de la CTCUQ subissent des contraintes

par Jean MARTEL

Le Carrefour des agents de pastorale en milieu ouvrier de Québec, qui groupe une vingtaine de personnes (prêtres et laïques), affirme que de nombreuses personnes subissent gravement les contraintes engendrées par le conflit du transport en commun dans la région de Québec.

"Malheureusement, disent ces prêtres et laïques, les sans-voix sont laissés pour compte dans cette réalité. Nous pensons aux personnes âgées, aux chômeurs, aux petits salariés, aux assistés sociaux. Plusieurs n'ont pas d'auto et souffrent de l'absence du service d'autobus."

"Par exemple, disent-ils, ce chômeur qui ne peut se déplacer pour chercher un emploi, ou encore ce petit salarié qui payait \$5 par semaine pour son transport et qui depuis la grève doit en payer \$20, ou bien encore cette personne vivant d'assistance sociale et qui, pour des traitements quotidiens de santé, doit se rendre à l'hôpital en taxi."

Abordant un des points importants du conflit de travail, c'est-à-dire l'engagement de chauffeurs à temps partiel, les agents de pastorale déclarent qu'ils comprennent très bien l'appréhension de la majorité des chauffeurs actuels face à cette éventualité.

L'enjeu de cette question, disent-ils, c'est la sécurité d'emploi pour les chauffeurs et surtout l'effritement éventuel de leur syndicat."

Un des porte-parole du Carrefour des agents de pastorale, M. Raymond Shink, a précisé que l'engagement de chauffeurs à temps partiel aurait, en effet, comme conséquence d'affaiblir le syndicat. Le manque d'intérêt des employés à temps partiel pour les affaires de leur syndicat, la difficulté de les rejoindre pour des assemblées syndicales constituent des éléments qui jouent contre le syndicat.

Enfin, les agents de pastorale en milieu ouvrier font remarquer que les nombreux conflits de travail des dernières années n'ont pas aidé le progrès du transport en commun dans la région de Québec.

"La Communauté urbaine de Québec, disent-ils, porte la responsabilité de la situation peu enviable du transport en commun dans la région de Québec. Comparé à des villes canadiennes de même taille, faut-il rappeler que Québec est loin derrière? À Ottawa, il y a 16 autobus pour 10.000 personnes; à Québec, il y en a sept pour 10.000."

Ils signalent aussi la diminution, dans les budgets, des montants versés au transport en commun par les principales villes de la région.

Descente dans une maison de débauche

Des policiers de l'escouade de la moralité de Québec ont effectué une descente dans une présumée maison de débauche sur la Grande-Allée, hier, vers minuit.

Six personnes représentant trois couples étaient réunies dans une salle de jeu. Le tenancier doit comparaître prochainement devant la Cour municipale de Québec.

De la drogue

Moins de deux heures plus tard, des patrouilleurs de la sûreté municipale de Québec procédaient à l'arrestation d'un individu de 18 ans, qui était en possession de 38 grammes de "mari".

Dépendamment de sa qualité, la

drogue avait une valeur s'échelonnant entre \$50 et \$100, selon l'estime d'un spécialiste dans la matière à la GRC.

Hold-up avec un coupe-papier

Deux individus non masqués, dont l'un était armé d'un coupe-papier, ont forcé le commis d'un magasin à leur remettre le contenu d'un tiroir-caisse, soit la somme de \$60 environ.

Le hold-up a été commis mercredi soir, vers 20h20, à la tabagie Jipi, au 357^e boulevard l'Ornière, dans Loretteville.

La jeune fille a succombé

La jeune fille âgée de 15 ans qui a été victime d'un accident, avant-hier soir, peu après 21h, sur le boulevard Valcartier dans le district Neuchâtel, est décédée quelques heures plus tard, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Lucie Chouinard avait été renversée par une automobile alors qu'elle se baladait en bicyclette sur le boulevard Valcartier.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRESENTES, DONNE par la soussignée assistante-greffier de la Ville de l'ancienne-Lorette aux propriétaires inscrits le 4 juin 1979 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans cette municipalité à l'égard d'un immeuble situé dans la zone RC11, plus précisément au nord-ouest de la rue Notre-Dame.

QUE ce conseil, lors de la séance régulière du 4 juin 1979, a adopté le règlement numéro V-546 intitulé "Règlement modifiant le règlement numéro V-460 afin de régulariser la marge latérale gauche du lot 210-3" situé au nord-ouest de la rue Notre-Dame;

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 4 juin 1979, s'il s'agit de personnes physiques ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporation, société commerciale ou association, peuvent demander que le règlement susdit soit soumis à scrutin secret pour approbation selon les articles 399 à 410 de la même loi;

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398d de la Loi des Cités et Villes et qu'aux fins de laquelle procédure, les personnes habiles à voter sur ce règlement auront accès à un registre tenu à leur intention de 9:00 à 19:00 heures, les 26 et 27 juin 1979, au bureau de la Municipalité situé au 1575, rue Turmel, Ancienne-Lorette;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin secret est de 5 et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la Ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19:05 heures, le 27 juin 1979, dans la salle réservée aux séances du Conseil de cette Ville, située au 1575, rue Turmel, Ancienne-Lorette.

DONNE A L'ANCIENNE-LORETTE, CE 13 JUIN 1979. Linda M. Simard, Ass.-greffier.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRESENTES, DONNE par la soussignée assistante-greffier de la Ville de l'ancienne-Lorette aux propriétaires inscrits le 4 juin 1979 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans cette municipalité à l'égard d'un immeuble situé dans la zone CA7, plus précisément au sud-est de la rue St-Jean-Baptiste;

QUE ce conseil, lors de la séance régulière du 4 juin 1979, a adopté le règlement numéro V-547 intitulé "Règlement modifiant le règlement numéro V-460 afin de régulariser la marge latérale droite sud-ouest du lot 230-109" situé au sud-est de la rue St-Jean-Baptiste;

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 4 juin 1979, s'il s'agit de personnes physiques ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporation, société commerciale ou association, peuvent demander que le règlement susdit fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même loi;

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398d de la Loi des Cités et Villes et qu'aux fins de laquelle procédure, les personnes habiles à voter sur ce règlement auront accès à un registre tenu à leur intention de 9:00 à 19:00 heures, les 26 et 27 juin 1979, au bureau de la Municipalité situé à 1575, rue Turmel, Ancienne-Lorette;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin secret est de 5 et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la Ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19:05 heures le 27 juin 1979 dans la salle réservée aux séances du Conseil de cette Ville située à 1575, rue Turmel, Ancienne-Lorette.

DONNE A L'ANCIENNE-LORETTE CE 13 JUIN 1979. Linda M. Simard, Ass.-greffier.

AVIS

Prenez avis que Mme Marie-Jeanne Desharnais, 805, boul. Bois-Francs Sud, Arthabaska, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer son permis de camionnage en vrac Q-5-05492-001 région 4 à M. Jean-Louis Desfossez, 7, rue Eric, Victoriaville (Arthabaska). Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les cinq (5) jours de la troisième publication dans ce journal à Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest Est, Québec, G1R 7W5. Jean-Guy Desfossez

NORDBEC CONSTRUCTION INC.

36, rue Duchesne, RIMOUSKI, P.Q.

APPEL D'OFFRES

Surplus d'inventaire. Nordbec Construction Inc. projette de liquider un surplus d'équipement comprenant:

- (1) tracteurs Case 680B
- (2) tracteurs 354
- (1) grue mobile
- (2) pelles mécaniques
- (3) camions 3 et 5 tonnes
- (1) pick up crew-cab
- (2) autobus (office)
- (1) écomoline
- (1) marteau Delmag D-12
- (1) rouleau compacteur
- (1) bateau toy 26"
- (1) chaloupe 17' (moteur 100HP)
- (2) moteurs hors-bord
- (4) malaxeurs à ciment
- (8) chariots à béton
- (4) chariots à béton motorisés
- (2) huppures à ciment
- (2) pompes gazoline 6"
- (1) pompe incendie 4"
- (1) trépan mod. M4CR
- (3) maisons mobiles
- (5) roulettes office const.
- (1) lot heater huile
- (1) lot paving breaker
- (1) lot jack drill
- (1) drill à air
- (1) chain saw à air
- (1) Volvo 30 H.P.
- (1) élévateur de construction avec tourelle
- (1) terrière à gazoline

Les personnes, sociétés, compagnies ou corporations intéressées à la documentation doivent faire la demande à: NORDBEC CONSTRUCTION INC. 36, Duchesne, Rimouski, P.Q. Demander: Jacques Marchand Tel: 418-723-9297

LA MUNICIPALITE DE L'ANGE-GARDIEN

"Contrat de déneigement"

La Municipalité de l'Ange-Gardien, comté de Montmorency, demande des soumissions pour le déneigement de ses rues et chemins pour les trois prochains hivers. La date limite avant l'ouverture des soumissions est fixée au 30 juin 1979.

Pour renseignements et devis, veuillez communiquer avec l'administration à 822-1555 ou par courrier au 8, rue de la Mairie, Ange-Gardien, G0A 2K0.

MUNICIPALITE DE L'ANGE-GARDIEN

J. Villeneuve, Secrétaire-adjoint.

MUNICIPALITE DE STONEHAM ET TEWKESBURY

APPEL D'OFFRES

CONTRAT 79-01

Des soumissions sont demandées pour des travaux de mise en forme, d'excavation, fourniture et pose de sable et de gravier ainsi que des travaux de drainage à la Place Beaudry dans la municipalité de Stoneham et Tewkesbury. Les soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à 16:00 heures, le 3 juillet 1979, au bureau de la municipalité, 545, 1^{re} Avenue, Stoneham, puis examinées à l'assemblée régulière qui sera tenue à 20:00 heures le même jour. Les soumissionnaires pourront obtenir une copie des plans et devis en s'adressant au bureau de la municipalité, 545, 1^{re} Avenue, Stoneham. Pour être valide, toute soumission devra être faite sur la formule fournie et être accompagnée d'un chèque certifié à l'ordre de la municipalité de Stoneham et Tewkesbury pour un montant de mille dollars (\$1.000). Les soumissions devront être placées dans des enveloppes scellées et marquées "Soumission - Contrat 79-01". La municipalité ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Donné à Stoneham, ce 8e jour de juin 1979.

Irma Johnston, Secrétaire-trésorier

3e publication

AVIS

PRENEZ AVIS que Deschailions Autos Inc., ayant son siège social au 1464, Marie-Victorin, Deschailions, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'émission d'un permis spécial pour:

1. La location à court terme de véhicules de promenade au public en général;
2. La location à court terme de véhicules de commerce et de livraison à l'exception de camions-citernes, remorques et semi-remorques-citernes;
3. La location à long terme (un an et plus) de véhicules de promenade au public en général;
4. La location à long terme (un an et plus) de véhicules de commerce et de livraison à l'exception de camions-citernes, remorques et semi-remorques-citernes.

LE TOUT, suivant la liste de taux déposée au greffe de la Commission des Transports, et que toute personne qui désire faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution dans le journal.

YVES ALAIN, avocat Procureur de la requérante

2e publication

AVIS

Prenez avis que madame Unysse Derasse de Fatima, lles de la Madeleine, P.Q., s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'émission d'un permis spécial, d'une durée de 7 mois (15 avril à 15 novembre), pour le transport des employés de Pêcheurs-Unis du Québec de leur résidence de Fatima à l'usine de Cap-aux-Meules, au début de leur quart de travail le matin ou le soir, avec retour à Fatima pour le dîner pour ceux travaillant le jour et retour à Fatima à la fin de leur quart de travail pour tous. Le tarif prévu sera de \$3.50 par personne, par jour, pour les travailleurs de jour et de \$3.00 par personne, par jour, pour les travailleurs de soir. La requérante utilisera un véhicule de marque Chevrolet, Bel Air, 1974, no de série 1K99H4115313.

Toute personne désirant faire opposition à la présente demande devra s'adresser à la Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest ouest, Québec, dans les 5 jours de la troisième publication du présent avis.

Pigeon & Joncas, avocats

2e publication

TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE

Prenez avis que MINEX ENR s'adressera à la Commission des transports du Québec aux fins de demander l'émission d'un permis spécial visant à l'autoriser à donner le service de transport suivant:

Le site de "Les Mines Madeleine Ltée", Ste-Anne-des-Monts à Murdochville pour le transport de concentré de cuivre et de nickel en vrac par camion et semi-remorque à benne basculante, pour le compte de "Les Mines Madeleine Ltée".

De plus, prenez avis que tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.

MINEX ENR, 16, rue Duplessis Lauzon, Québec G6V 2L1.

Vente de surplus

Gouvernement du Québec

Service général des Achats

Projet: S.P. 001130 - Vente - surplus d'aménagement - "Tel quel - sur place" Un lot d'environ 925 unités - Ameublement de bureau en bois soit: pupitres / tables / chaises / étagères / bancs / fauteuils - etc. Un lot d'environ 1145 unités équipement de bureau en métal soit: filières / armoires / tables / fichiers / paniers / cases / chaises / etc. Endroit: 300 St-Cyrille est, Québec. Visites: De 10:00 à 15:00 heures, les 27 et 28 juin 1979. Documents disponibles: Sur les lieux / ou Service Général des Achats, 1155, Claire-Fontaine, 4e étage, Québec. G1R 4X8. Tél.: (418) 643-8070. Clôture de la soumission: 15:00 heures / le 3 juillet 1979. Le Directeur général Gaston Oulmet.

Gabriel Savard Président

Foy · Charlesbourg · Loretteville · L'Ancienne-Lorette · Lac-Saint-Charles · Lac Beauport · Saint-Emile · Stoneham

Une quinzaine de paroisses se sont réunies pour célébrer la Fête-Dieu



Une messe, un feu de joie et des chants populaires et folkloriques, telle est la façon dont quinze paroisses de Sainte-Foy, Sillery, Cap-Rouge et Saint-Augustin ont célébré ensemble, hier soir, la Fête-Dieu. Cette soirée, qui s'est tenue sous des nuages quelquefois menaçants à Place de ville, à Sainte-Foy, a rassemblé près de 2.000 personnes.

Présidée par le cardinal Maurice

Roy qui était accompagné de plusieurs prêtres, la célébration eucharistique s'est déroulée sous le thème de l'alliance, l'alliance que Dieu a établie avec les hommes et aussi toutes les autres formes d'alliance que nous vivons tous.

Le chant était assuré par la chorale des jeunes de Saint-Yves qui, sous la direction de François Parent, ont

interprété des airs de la messe québécoise de Pierrick Houday.

Après la célébration eucharistique, des scouts et des guides de la région ont allumé un feu de joie dont la chaleur a été appréciée par ceux et celles qu'un petit vent froid avait déjà transis.

Enfin, les chorales de Sainte-Ursule, Saint-Félix, Saint-Louis-de-

France et Saint-Charles-Garnier ont interprété des chants populaires et folkloriques.

Cette manifestation à la fois religieuse et populaire à l'occasion de la Fête-Dieu était l'une des activités organisées par la région pastorale Louis-Hébert. Cette région couvre les municipalités de Sainte-Foy, Sillery, Cap-Rouge et Saint-Augustin.



Le Soleil, Jean Vallières

A Place de ville, à Sainte-Foy, des chrétiens de quinze paroisses de Sillery, Cap-Rouge, Saint-Augustin et Sainte-Foy ont célébré la Fête-Dieu. La cérémonie était présidée par le cardinal Maurice Roy.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC No: 200-05-002482-797

COUR SUPERIEURE
JACQUES LEFEBVRE, contremaitre domicilié à 4988, rue Fredmir, Pierrefonds, district de Montreal, et

GERARD LEFEBVRE, fonctionnaire, domicilié à 124 avenue du Château, Ste-Foy, district de Québec, Requêteurs, et

NARCISSE HAMELIN, propriétaire par indivis, en 1885, des lots quarante-quatre (44) et quatre-vingt-quatre (84) du cadastre officiel de la paroisse de St-Charles des Grondines, ses héritiers, représentants ou ayants droit et ayants cause, de lieux inconnus, Intimés.

ORDONNANCE
Il est ordonné aux intimés de comparaître à la requête en reconnaissance judiciaire du droit de propriété et en radiation d'un droit éteint, au greffe de la Cour Supérieure, au Palais de Justice, à Québec, district de Québec, dans les trente (30) jours de la présente publication, le tout pour faire valoir, à l'encontre de ladite requête, les droits qu'ils pourraient prétendre avoir sur lesdits lots, ou partie d'eux, sans quoi jugement pourrait être validement rendu par défaut.

Geo. René Fournier J.C.S.
Mes Lord & St-Martin 637, du Cénacle Beauport, P.Q. Tél: (418) 661-7115

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées pour:

VENTE DES TERRAINS SUIVANTS:
Résidentiels, prêts à construire:
Rue François-Villon Lot 18-73
Rue Du Sémaphore 15 terrains
Commercial:
Boulevard Pierre-Bertrand Lot commercial, 74.100 pi.ca. et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, seront reçues jusqu'au mercredi 27 juin 1979, à ONZE HEURES A.M. (11.00 heures a.m.) (heure locale). Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45. Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel de la division des Propriétés municipales, à la chambre 413, Hôtel de Ville de Québec. La Ville ne s'engage pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions reçues. Québec, le 12 juin 1979

Le Greffier de la Ville Antoine Carrier, avocat

SCHL
Société centrale d'hypothèques et de logement Bureau de Québec Central Mortgage and Housing Corporation Quebec Office

STE-FOY, le 12 juin 1979.
FOURNITURE D'HUILE LEGERE DIVERS PROJETS
Des soumissions scellées indiquant clairement leur contenu et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à QUATORZE HEURES (14:00) H.A.E. LE 26 JUIN 1979. Les devis et formules de soumission reçues peuvent être obtenus au Bureau de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement, 2875, boul. Laurier, Ste-Foy, Québec 10. Téléphone: 651-2310 local 251. Un dépôt de sécurité tel que décrit dans les documents de la soumission est requis et sera retenu par la Société pour assurer l'exécution du contrat. Le plus bas soumissionnaire ou tout autre ne sera pas nécessairement accepté.

LE GERANT,
Société Centrale d'Hypothèques et de Logement 2875, boul. Laurier, C.P. 70, Québec 10 G1V 4C8

VILLE DE CHARLESBOURG
APPEL D'OFFRES
SOUSSION POUR LA LOCATION D'EQUIPEMENT UTILISE POUR LE DENEIGEMENT - SAISON 1979-80

- Avis vous est donné par la présente que des soumissions cachetées et marquées: "Soumission pour la location d'équipement utilisé pour le déneigement" et adressées au Greffier, Ville de Charlesbourg, 7575 boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg, seront reçues comme suit:
- Lundi le 25 juin 1979 à 16:00 heures:**
 - a) Un (1) camion avec charrieuse et une (1) souffleuse à neige pour le secteur numéro 8.
 - b) Un (1) tracteur sur chenilles pour dépotoir Des Blaireaux.
 - Mardi le 26 juin 1979 à 16:00 heures:**
 - a) Un (1) camion avec charrieuse et une (1) souffleuse à neige pour le secteur numéro 9.
 - b) Un (1) tracteur sur chenilles pour le dépotoir De Nemours.
 - Mercredi le 27 juin 1979 à 16:00 heures:**
 - a) Un (1) camion avec sableuse-saleuse et grappe.
 - b) Une (1) souffleuse à neige pour le secteur numéro 10.
 - c) Un (1) camion avec charrieuse pour le secteur numéro 7.
 - Judi le 28 juin 1979 à 16:00 heures:**
 - a) Une (1) souffleuse à neige pour le secteur numéro 1.
 - b) Un (1) tracteur sur chenilles pour le dépotoir De Nemours.
 - Vendredi le 29 juin 1979 à 16:00 heures:**
 - a) Une (1) souffleuse à neige pour le secteur numéro 14.

Les soumissionnaires pourront obtenir copie des documents de soumission en s'adressant au bureau des Services Techniques, 167, 76e Rue est, Charlesbourg.
Pour être valide, toute soumission devra être faite sur la formule de demande fournie à cette fin et être accompagnée des documents suivants:

- Photocopie du certificat d'immatriculation.
- Attestation d'assurance-responsabilité.
- Chèque certifié au montant de \$500 pour chaque équipement soumissionné.
- Autres documents requis au devis.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu à l'Hôtel de Ville de Charlesbourg, à 16:05 heures le jour correspondant, à la Salle Civique.
La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LE GREFFIER DE LA VILLE:
ROSAIRE GODBOUT, O.M.A.
Le 15 juin 1979.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
appel d'offres
PROJET: AUTOMATISATION D'UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE DOSSIER: SP-219

Des soumissions pour la fourniture des pièces, de la main-d'oeuvre et de l'équipement nécessaires à l'automatisation de deux (2) chaudières D.B. aquatubulaires, seront reçues au plus tard à 15:00 heures (heure locale) le 5 juillet 1979 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Un versement de quinze (15.00) dollars est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant n'est pas remboursable et est payable en argent comptant ou sous forme de chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne ou sur une caisse d'épargne ou de crédit du Québec à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8:30 heures à 17:00 heures et le vendredi de 8:30 heures à 13:00 heures, aux adresses suivantes:

SIÈGE SOCIAL
905, rue Delormier
Montréal, Qué.
H2K 3V9

CENTRE DE DISTRIBUTION DE MONTRÉAL
7500, rue Teller
Montréal, Qué.
H1N 3M7

CENTRE DE DISTRIBUTION DE QUÉBEC
2900, rue Einstein
Ste-Foy, Qué.
G1X 3X4

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec sont admises à soumissionner.
Le soumissionnaire doit fournir avec sa soumission, comme cautionnement de soumission, soit un chèque visé établi à l'ordre de la Société des alcools du Québec tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse d'épargne ou de crédit du Québec pour une valeur de dix pour cent (10%) du montant global de la soumission en monnaie légale du Canada, montant valide pour au moins quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit une police de garantie équivalente, souscrite par une compagnie autorisée à se porter caution dans le Québec.
La Société des alcools du Québec se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et le soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ou compensation.

CORPORATION DE L'HÔPITAL SAINTE-CROIX
APPEL D'OFFRES

PROJET: Agrandissement et transformations, Hôpital Sainte-Croix, 570, rue Hériot, Drummondville, Québec, J2B 1C1

PROPRIÉTAIRE: Corporation de l'Hôpital Sainte-Croix, 570, rue Hériot, Drummondville, Comté de Drummond, Québec, J2B 1C1 Téléphone: 819-478-1381

ARCHITECTE: Laurent Joyal, 215, rue Lindsay, Drummondville, Comté de Drummond, Québec, J2C 1N8, téléphone: 819-472-7168

INGÉNIEURS EN STRUCTURE, MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ, SERVICES EXTÉRIEURS: Hamel, Ruel, Beaulieu et Associés, 150, rue Marchand, suite 600, Drummondville, Comté de Drummond, Québec, J2C 4N1, téléphone: 819-478-8191

INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE DES SOLS: Les Laboratoires Shermet Inc., 2605, rue Bonin, Sherbrooke, Comté de Sherbrooke, Québec, J1K 1C5, téléphone: 819-569-6789.

La Corporation de l'Hôpital Sainte-Croix, propriétaire, demande des soumissions pour l'agrandissement et les transformations à l'Hôpital Sainte-Croix, à Drummondville, Québec.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du Propriétaire, contre un dépôt de cent (\$100) qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions. Tous ces documents seront disponibles à compter de 15:00 heures, le lundi 11 juin 1979.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de deux cent mille dollars (\$200.000) à l'ordre du Propriétaire, La Corporation de l'Hôpital Sainte-Croix, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de quarante-cinq (45) de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues à La Corporation de l'Hôpital Sainte-Croix, 570, rue Hériot, Drummondville, jusqu'à 15 heures, heure en vigueur localement, le vendredi 13 juillet 1979, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessous mentionnées, lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat de la spécialité.

MONTANT DU CHEQUE VISE OU CAUTIONNEMENT DE SOUMMISSION EN DOLLARS

SPECIALITES	(montant)	en dollars
Maconnerie (fourniture et pose)	(huit mille)	\$8.000
Toiture et solins	(quatre mille)	\$4.000
Ascenseur	(dix mille)	\$10.000
Plomberie, chauffage, protection incendie, nettoyage par le vide	(seize mille)	\$16.000
Ventilation, réfrigération	(vingt-neuf mille)	\$29.000
Contrôles	(quatre mille)	\$4.000
Gaz médicaux	(quatre mille)	\$4.000
Isolation	(trois mille)	\$3.000
Electricité	(trente-sept mille)	\$37.000
Intercommunication	(trois mille)	\$3.000

Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé au montant stipulé ci-dessus, fait à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour soixante jours (60) de la date d'ouverture des soumissions. Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission. Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 3322 en date du 8 novembre 1972. Le Propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque-une des soumissions reçues.

M. ROCK BEAUDET, Directeur général Drummondville, le 7 juin 1979

Episode intéressant au Petit-Champlain



Jacques Samson
spectacles

Le Petit-Champlain reçoit cette semaine, un autre groupe de jeunes musiciens intéressants. Après "Pégase", "Sens" et "Graffiti", c'est au tour de "Episode" de tenir l'affiche dans cette salle. Ils sont là depuis mardi et donnent des spectacles jusqu'à dimanche inclusivement.

"Episode" est composé de trois musiciens qui viennent de la région de Sherbrooke, où ils ont beaucoup travaillé depuis leur réunion en 1977. Ils font de la musique rock progressive et jouent leur propre musique.

Dans le groupe, il y a deux compositeurs; actuellement, ils ont un répertoire d'environ 25 pièces, dont le quart sont instrumentales.

Les trois musiciens sont Serge Anetil, guitare à six et 12 cordes acoustiques, guitare électrique, pédalier de basse et autoharp; Gilles Beaudoin, claviers, glockenspiel, flûte à bec; et Guy Beaudoin, batterie, claviers, glockenspiel et flûte à bec.

Leur musique se veut du rock québécois dans le style de celui que font les britanniques. Dans leurs textes, ils parlent d'espoir en la vie. Ils sont collés à la réalité quotidienne mais dépassent nettement le cadre local dans lequel ils évoluent. Leur musique et leurs textes sont universels, teintés de classique, de jazz et de musique acoustique. C'est un heureux mélange qui leur donne une diversité intéressante. Dans certaines chansons, ils utilisent l'humour pour critiquer certains travers de la société.

Après leur passage au Petit-Champlain, ils retournent à Sherbrooke, où ils participeront à la

célébration des fêtes de la Saint-Jean.

"V'la l'bon vent"

Samedi soir dernier, à la salle Octave-Crémazie du Grand-Théâtre de Québec, la troupe "V'la l'bon vent" donnait un merveilleux spectacle devant les caméras de Radio-Québec, qui enregistrèrent une émission d'une heure à être retransmise en octobre prochain, dans le cadre des fêtes du patrimoine. Le spectacle s'est déroulé devant une salle comble qui a été soulevée par le dynamisme que cette troupe manifeste du commencement à la fin.

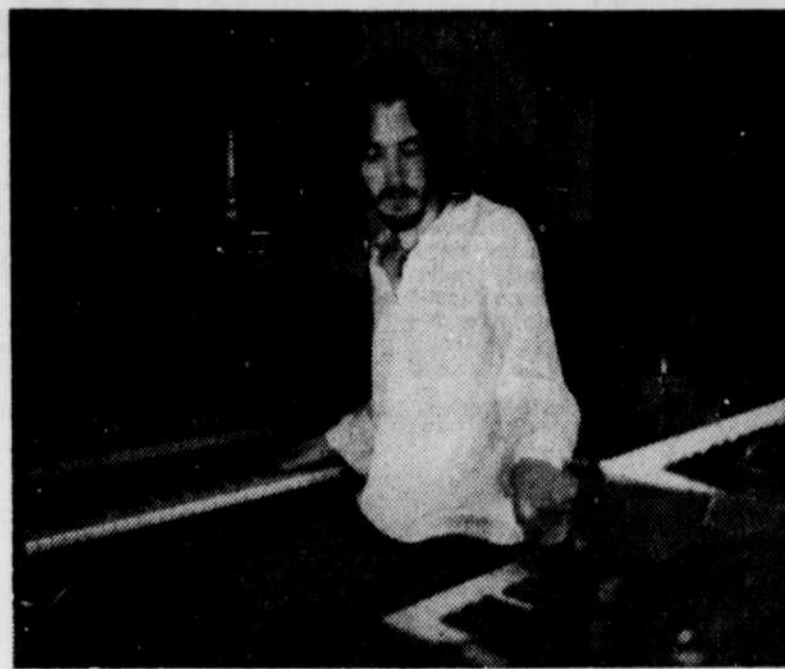
Durant 60 minutes, ce fut un mouvement perpétuel, où chansons, danses, comédiens se succédaient à un rythme fou. "V'la l'bon vent" présente certes un spectacle musical intéressant, mais il ne faut pas passer sous silence la qualité visuelle de la représentation. Costumes, chorégraphies, décors, tout est éblouissant et contribue au succès du spectacle.

Ce qu'il y a de bien chez cette troupe qu'on peut qualifier de professionnelle, au point de vue qualitatif, c'est que l'on y travaille par amour de la culture. Ce qu'on fait, on le fait par amour et c'est merveilleux.

La troupe "V'la l'bon vent" est connue internationalement et constitue un élément de promotion culturelle de première importance. Chapeau à des gens comme Diane Lapierre, directrice musicale du groupe, pour le travail exceptionnel.

Festival d'été

Les organisateurs du XIIe Festival d'été de Québec ont besoin de \$50,000 additionnels à leur budget normal d'opérations pour présenter un festival de qualité. Pour rassembler cette somme, on compte sur la population et sur le monde des affaires.



Gilles BEAUDOIN, de "Episode".

Premièrement, dès les jours qui suivent, on offrira des billets de loterie à \$52 pièce, qui permettront de participer à 52 tirages de \$500 au cours de toute l'année. Il y aura 1,000 billets en circulation. Cette activité devrait rapporter la somme de \$25,000. Ensuite, on espère recueillir un autre \$25,000 auprès du monde des affaires. Un blitz téléphonique sera fait dans les prochains jours. Finalement, on compte sur le monde ordinaire qui veut offrir une contribution au Festival d'été. L'objectif est de \$50,000, mais je ne crois pas qu'on refuse toute somme supplémentaire.

medi dernier, à un séjour de près d'une semaine dans la Vieille Capitale. Après une absence de trois ans, la célèbre interprète d'origine grecque a présenté six spectacles. Elle terminait, au Grand Théâtre, une tournée amorcée il y a déjà plusieurs semaines en Europe, et durant laquelle elle n'a connu que du succès.

Comme d'habitude, Nana Mouskouri a présenté son spectacle en plusieurs langues. Et, à ceux qui lui reprochaient d'avoir fait des chansons en anglais alors qu'elle avait déjà enregistré ces mêmes chansons en français, elle répond que ses spectacles varient d'une fois à l'autre et qu'elle fait les chansons qu'elle a envie de faire dans la langue qu'elle a envie de chanter. Ainsi, à Toronto, elle interprète certaines chansons en français qu'elle a faites sur disque en anglais.

Nana Mouskouri

Nana Mouskouri a mis fin, sa

Nana Mouskouri travaille main-

tenant depuis trois ans avec de nouveaux musiciens, "Les Olympiens". Ceux qui l'ont connu alors qu'elle travaillait avec "Les Athéniens" ont sans doute remarqué que ses nouveaux musiciens sont tout aussi talentueux que les premiers, et qu'à eux seuls, ils sont une bonne partie du spectacle.

Lors de son passage à Québec, Mme Mouskouri a rencontré les journalistes, lors d'un dîner de presse, pour présenter son dernier microsillon: "Roses and Sunshine". C'est un microsillon fait sur étiquette "Cachet", et il ne compte que des chansons en anglais. Un disque en français suivra celui-ci dans quelques mois.

Au point de vue disque, Mme Mouskouri en a enregistré une soixantaine, et elle a plus de 800 microsillons en circulation dans le monde. La plupart de ces disques sont des repiquages. A cela, il faut ajouter plusieurs dizaines de disques pirates qui circulent un peu partout. Au Japon seulement, elle en a acheté 25, dont elle ignorait totalement l'existence auparavant. Son producteur estime qu'il existe environ 1,000 disques différents de Nana Mouskouri à travers le monde.

Nana Mouskouri a maintenant 44 ans et elle fait du spectacle depuis plus de 20 ans. Ses premiers spectacles à Québec, elle les a donnés au Palais Montcalm, duquel elle garde un merveilleux souvenir. "La sonorité du Palais Montcalm était excellente. Ces vieilles salles avaient beaucoup de cachet".

Après 20 ans d'une brillante carrière, elle ne songe nullement à s'arrêter. Elle veut poursuivre son métier d'interprète encore longtemps. Pour elle, il n'est pas question de composer.

Dimanche, elle a quitté le Québec pour se rendre à Genève, où se trouve sa résidence permanente. Elle était épuisée au terme d'un long voyage.

Syndicat de la musique: faute d'une convention collective, contrat type pour les fêtes de la Saint-Jean

par Jacques SAMSON

Le Syndicat de la musique du Québec vient de mettre en circulation un contrat type pour ses membres qui participeront aux fêtes nationales du Québec. Depuis plusieurs semaines, le syndicat essaie de signer une convention collective avec le comité organisateur pour protéger ses musiciens, mais toutes les démarches ont été vaines. En attendant de pouvoir négocier, le syndicat fournit à ses membres un contrat type qui devrait leur assurer une excellente protection. Ces contrats sont signés au niveau local et il y en a plus de 150 de paraphés actuellement.

Le Syndicat de la musique du Québec existe depuis environ un an, et regroupe maintenant 500 membres. Le syndicat existe au niveau de la province, et dans la région de Québec, il offre une permanence de trois jours à l'édifice de la CSN, sur le boulevard Charest. La cellule de la région de Québec est dirigée par Jean Neron, Jacques Brosseau, Guy Devost, Pierre Bouchard et Pierre Vézina.

Une convention

Ce que le syndicat vise avant tout, c'est signer une convention collective avec le comité organisateur des fêtes nationales. Cette année, rendu au 14 juin, il est vraiment trop tard pour signer cette convention de travail. Devant ce problème, plutôt que de boycotter les festivités et empêcher ses membres de travailler, le syndicat a décidé de proposer un contrat type qui les protège relativement bien, car il contient plusieurs clauses de la convention collective.

Au niveau de la convention collective, ils se mettent à la tâche immédiatement pour en signer une avant les Fêtes nationales de 1980.

CINEMAS ODEON

<p>Chaque image de ce film (magnifiquement joué) rassemble l'expérience comme les scènes d'une herse.</p> <p>C'est un coup de maître. Michael Paris: LE MATIN DE PARIS</p> <p>Tout ici est beau... Woody Allen, ce rigolo, est devenu un maître.</p> <p>Les cris et chuchotements de Woody Allen... Un chef-d'œuvre.</p> <p>Impossible de ne pas se référer à Bergman... C'est beau</p> <p>comme "Soleils d'automne" Jean-Louis Bory-LE NOUVEL OBSERVATEUR</p> <p>UN NOUVEAU WOODY ALLEN POUR TOUS</p> <p>2e SEM.</p> <p>"INTERIEURS"</p> <p>KRISTIN GRIFFITH E.C. MARSHALL MARY BETH HURT GERALDINE PAGE RICHARD JORDAN MAUREEN DIANE KEATON STAPLETON</p> <p>HORAIRE: 13h30, 15h15, 17h15, 19h15, 21h05.</p> <p>FRONTENAC I</p>	<p>5 OSCARS MEILLEUR FILM</p> <p>MICHAEL CIMINO MEILLEUR METTEUR EN SCENE CHRISTOPHER WALKEN MEILLEUR SECOND ROLE MASCULIN PETER ZINNER MEILLEUR MONTAGE MEILLEUR SON</p> <p>UN FILM DE MICHAEL CIMINO</p> <p>18 ANS Adultes</p> <p>2e SEM.</p> <p>ROBERT DE NIRO</p> <p>VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER THE DEER HUNTER</p> <p>avec JOHN CAZALE • JOHN SAVAGE • MERYL STREEP CHRISTOPHER WALKEN</p> <p>HORAIRE: 12h45, 16h15, 20h05</p> <p>FRONTENAC II</p>	<p>Après "Deux Super-Filles" nos 2 joyeux compères nous reviennent plus farfelus et plus Bagarreurs que jamais!</p> <p>Vivez avec eux une aventure hilarante dans le monde du "gambling" à Miami!</p> <p>TERENCE HILL BUD SPENCER</p> <p>PAIR ET IMPAIR SERGIO CORBUCCO</p> <p>2e SEM.</p> <p>2e FILM</p> <p>Avec les arts martiaux, il pourrait surmonter?</p> <p>DAVID CARRADINE</p> <p>LE CERCLE DE FER</p> <p>HORAIRE: Pair et impair: 13h15, 17h30, 21h00. Cercle de Fer: 19h30, 19h30</p> <p>LE DAUPHIN</p>
<p>Les moins de 14 ans \$1.50</p> <p>DU PONT & BOUL CHAREST INF. 529-9745</p> <p>STATIONNEMENT INTERIEUR</p> <p>PARC-AUTO PAQUET & LALIBERTE</p> <p>Adolescents 14-17 ANS avec carte d'identité et photo \$2.50</p>		

... plus nombreux et encore plus monstrueux!

Le monde attend la naissance d'un cauchemar!

2e SEM.

14 ANS

Selection officielle Festival Avoriaz 79

Les Monstres sont toujours vivants

V.F. de LITS ALIVE 21

de LARRY CONN LARCO PRODUCTION

FREDERIC FORREST • KATHLEEN LLOYD • JOHN F. RYAN
JOHN MALLEY • ANDREW DUGGAN • EDDIE CONWAY • JAMES DIXON

2e FILM

Les chaînes du sang

Après "Un été 42"
Un nouveau film de ROBERT MULLIGAN

HORAIRE: Sam. Monstres: 19h15, 21h40
Chânes: 19h45, Samedi et dimanche: Mars: 19h40, 19h15, 21h40, Chânes: 12h45, 19h15, 19h45.

CANARDIERE

113 GALERIE CANARDIERE 881-8575

MAINTENANT 4 CINE-PARCS

POUR MIEUX VOUS SERVIR

GUICHETS semaine: 700 • Ven. Sam. Dim.: 630

PROJECTION au CREPUSCULE

<p>LES MOINS DE 14 ANS: GRATUIT</p> <p>MESSIEURS, C'EST VOTRE TOUR!!</p> <p>L'ère de l'homme objet est arrivée.</p> <p>14 ANS</p> <p>LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE</p> <p>2e SEM.</p> <p>URVILLE</p> <p>BEAUPORT = 1 HORAIRE: 667-5362</p> <p>AUTOROUTE 40 - BOULEVARD De la CAPITALE</p>	<p>LES MOINS DE 14 ANS: GRATUIT</p> <p>L'Invincible 'inspecteur Clouseau' est de retour!...</p> <p>Dans la Comédie la plus Drôle, la plus 'Crampants', la plus folle jamais vue!</p> <p>PETER SELLERS</p> <p>LA MALE DIGTION DE LA PANTHERE ROSA</p> <p>POUR TOUS</p> <p>DYAN CANNON</p> <p>PLUS</p> <p>L'AGE DE CRISTAL</p> <p>BEAUPORT = 2 HORAIRE: 667-5362</p> <p>AUTOROUTE 40 - BOULEVARD De la CAPITALE</p>	<p>LES MOINS DE 14 ANS: GRATUIT</p> <p>Poursuivis sans relâche, des camionneurs déchênés conduisent leurs lourds mastodontes dans une course vers la mort!</p> <p>14 ANS</p> <p>LE CONVOI</p> <p>KRIS KRISTOFFERSON ALI MCGRAW BURT YOUNG • ERNEST BORGNONE</p> <p>UN ESPION DE TROP</p> <p>CHARLES BRONSON</p> <p>DE LA COLLINE = 1 RIVE SUD HORAIRE: 831-0778</p> <p>Route Demers - St-Nicolas</p>	<p>LES MOINS DE 14 ANS: GRATUIT</p> <p>c'est là que commence les poursuites et les batailles les plus comiques!</p> <p>POUR TOUS</p> <p>POUR PAQUES... OU A LA TRINITA</p> <p>CHEWING GUM RALLYE</p> <p>DE LA COLLINE = 2 RIVE SUD HORAIRE: 831-0778</p> <p>Route Demers - St-Nicolas</p>
--	---	--	---

2e semaine!

18 ANS Adultes

Découvrez avec ravissement une NOUVELLE VEDETTE d'une beauté incomparable

MICHELLE PERELLO

Corps Brûlants

Plus: 2e. GRAND FILM en Couleur

LOUVES BRULANTES

COULEUR

Représentation continue à compter de 1130

Représentation continue à compter de 1915

MIDI-MINUIT **ALOUETTE**

252, ST-JOSEPH EST 525-2528 STE-FOY 656-0592

Un laboratoire de restauration à Québec bientôt



Louis Guy Lemieux
arts visuels

Avant la fin de l'automne 1979, les musées québécois reconnus et accrédités pourront bénéficier des services d'un laboratoire de restauration et de conservation.

La création de ce laboratoire concrétise l'entente intervenue récemment entre le secrétaire général des musées nationaux du Canada, M. Ian Clark, et le sous-ministre adjoint du ministère des Affaires culturelles du Québec, M. Pierre Boucher, à l'effet que le gouvernement fédéral cède l'équipement du laboratoire régional de l'Institut de conservation et qu'il met à la disposition du nouveau laboratoire deux de ses spécialistes pour la prochaine année.

Le laboratoire régional de l'Institut de conservation situé à Québec, au Musée des Ursulines, rue du Parloir, a dû fermer ses portes suite à une réorientation de la politique fédérale dans le secteur des musées.

Au cours des premiers mois d'activités, le nouveau laboratoire acceptera principalement des travaux de peinture, de sculpture et de papiers. Enfin, il intégrera à ses activités la formation de futurs restaurateurs. Il sera situé dans les locaux du Musée du Québec, rue Durocher, à Ville Vanier.

Notons dans le même sens que deux jeunes Québécois, choisis parmi une centaine de candidats, partiront durant les prochains mois pour un séjour de quatre ans à l'Institut français de restauration des oeuvres d'art, à Paris. Il s'agit de Pierre Lessard, de Trois-Rivières, et de Christine Caron, de Québec. Tous deux possèdent une solide formation de base, acquise aux beaux-arts de Québec, en plus de cours subséquents à l'université Laval et autres écoles. A leur retour, ils formeront le noyau de l'équipe de restaurateurs dont veulent se doter les musées québécois, et en particulier le Musée du Québec.

L'exposition, qui comprend des gravures, des sculptures et une peinture, illustre les différents mythes et légendes entourant cette déesse de la nature, et les caractéristiques variables selon les diverses traditions locales et régionales. Les oeuvres, toutes d'artistes inuit contemporains, sont puisées à même la collection du musée, mais d'autres pièces ont été empruntées de collections privées.

La légende dans l'art québécois

Jusqu'au 20 septembre, le Musée du Québec présente une exposition sur "La légende dans l'art québécois".

On a rassemblé, pour la circonstance, 42 oeuvres (peintures, sculptures, dessins et estampes) illustrant des légendes populaires et/ou littéraires.

Répartie en quatre volets, l'exposition laisse la plus grande part aux oeuvres montrant des êtres fantastiques, que ce soient des lutins, diables, loup-garous ou autres. On compte également un bon nombre de pièces artistiques représentant des êtres humains, se rattachant à la légende. Les sorciers et les hommes forts sont de ceux-là.

Enfin, les légendes onomatiques expliquant les phénomènes naturels et les légendes diverses, celles qui nous réfèrent aux lieux hantés, par exemple, occupent chacune une petite part de l'exposition.

Un autre de nos peintres "dévoilé": de Beaucourt

Le Musée du Québec a accueilli hier le lancement du 24e volume de la collection "Civilisation du Québec", consacré à un peintre du 18e siècle québécois, François Malepart de Beaucourt.

bleaux généalogiques et une bibliographie exhaustive de publications françaises et canadiennes. Il est illustré de 41 photographies d'oeuvres de de Beaucourt ou de tableaux qui lui sont attribués,

appartenant aux collections nationales ou à des collections particulières.

M. Laurent Bouchard, directeur du Musée du Québec, qui a présidé à ce lancement,

a déclaré: "Ce livre que nous lançons aujourd'hui, comme tous les livres de cette collection, représente une grande importance pour l'histoire de l'art canadien et québécois. J'ai pris, dit-il, beaucoup de plaisir à lire ce livre, en même temps que le plaisir de redécouvrir de Beaucourt, dont le Musée du Québec possède et expose actuellement plusieurs oeuvres importantes".

De l'aveu même de l'auteur du livre, d'énormes lacunes subsistent encore dans nos connaissances de la vie et de l'oeuvre de cet artiste".

Mme Madeleine Major-Frégeau en profite pour souhaiter que de nombreux historiens de l'art québécois consacrent le meilleur de leurs énergies à la découverte ou à la redécouverte des deux siècles qui nous ont précédés. Tout commence et reste à faire dans ce domaine", dit-elle.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Marguerite Mailhot, qui posa pour François Malepart de Beaucourt, et Madeleine Major-Frégeau.

Titre "La vie et l'oeuvre de François Malepart de Beaucourt (1740-1794)", il s'agit d'un "mémoire" présenté par Mme Madeleine Major-Frégeau à l'université de Montréal, en vue de l'obtention d'une maîtrise ès arts (histoire de l'art). L'ouvrage serait le premier à tenter une véritable synthèse de la vie et de l'oeuvre de de Beaucourt.

L'ouvrage de 196 pages se divise en deux parties principales: 1) la vie de de Beaucourt, dans laquelle l'auteur scrute l'enfance et l'adolescence de l'artiste à Montréal, sa vie adulte en France, de 1773 à 1784, et son activité pendant les quelque deux ans qui ont suivi son retour à Montréal, de 1792 à 1794; 2) l'oeuvre de de Beaucourt, où Mme Frégeau se fait l'exégète des toiles de l'artiste: portrait et tableaux religieux authentiques, ou ceux qui lui sont attribués. Puis, l'auteur analyse le style de de Beaucourt, sa palette, sa manière et, par comparaisons, situe le peintre dans le contexte artistique du 18e siècle français.

Le volume comprend 18 appendices, dont trois ta-

Carole Laure engagée dans une comédie musicale de Gilles Carle.

MONTREAL (AP) — Serge Reggiani et Carole Laure vont participer à compter de la mi-juillet, au tournage du film musical Phantastica dans la région de Shawinigan, ville natale de l'actrice québécoise.

Cette co-production franco-québécoise (les Productions du Verseau pour le Québec) dispose d'un budget de \$2,5 millions.

Réalisé par Gilles Carle, ce film, dont la musique et les chansons ont été écrites par Lewis Furey, racontera les aventures d'un groupe d'acteurs et de musiciens en voyage.

Au Musée des beaux-arts

M. Pierre Théberge, conservateur de l'art canadien contemporain à la Galerie nationale du Canada, à Ottawa, a été nommé conservateur en chef du Musée des beaux-arts de Montréal. Il entrera en fonction le 6 août prochain.

M. Théberge dirigera le travail des conservateurs, ainsi que le service des archives, le service de la restauration, la bibliothèque et le service de diffusion.

"Pierre Théberge nous apportera une aide précieuse et viendra contribuer à l'épanouissement et au rayonnement du musée", a déclaré M. Jean Trudel, directeur du musée.

Le paysage dans l'art

L'évolution du paysage dans l'art occidental sera retracée à travers une sélection d'oeuvres sur papier, choisies parmi la collection du cabinet des dessins et des estampes du Musée des beaux-arts de Montréal. Cette exposition a lieu jusqu'au 9 septembre.

On peut voir comment les artistes européens, canadiens et américains ont évoqué l'espace et la lumière des lieux imaginés ou réels (chutes Montmorency, Venise, etc.). Parmi les artistes qui y sont représentés, notons: Rembrandt, Le Guerchin, Claude Lorrain, Gainsborough, Canaletto, Corot, Jacobi, Edson, Signac, Verner, Segonzac, Brymner, Morrioe, Milne, Lismer, Varley, Fitzgerald, Clarence Gagnon, Onley, et, en particulier, Hiroshige.

D'autre part, et toujours au même endroit (Musée des beaux-arts), on présente, jusqu'au 16 septembre, une exposition didactique d'art esquimau sous le thème: "La déesse inuit de la mer".

VEN. SAM. DIM. 15-16-17 JUIN

BRUCE LEE

14 ANS

INCROYABLE

OPERATION DRAGON

2.50 seulement pour 2 films

LUN. MAR. MER. JEU. 18-19-20-21 JUIN

18 ANS

LES DIABLES

UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT

LA NUIT AMERICAINE

la boîte à films

1044, 3e AV. 523-5050

LES CINÉMAS FRANCE FILM

Le récit d'un amour et d'un courage extraordinaire

Version Française de

"ICE CASTLES"

CHÂTEAU DE RÊVES

LYNN-HOLLY JOHNSON

Production JOHN KEMENY

ROBBY BENSON

cinéma de paris

PLACE D'YVOUILLE 694-0891

HORAIRES: CHATEAU: 2.15, 3.35, 9.10
LE PRIVÉ: 12.45, 4.00, 7.30

Encore enfant, déjà femme, elle voulait la tendresse, l'amour - et la gloire.

SARAH

TATUM O'NEAL

CHRISTOPHER PLUMMER ANTHONY HOPKINS NANETTE NEWMAN

Écrit, produit et réalisé par BRYAN FORBES. Musique de FRANCIS LAI

CINÉMA 1

PLACE D'YVOUILLE 525-4524

HORAIRES: Sam. et Dim. 12h45, 14h45, 19h45, 21h. en sem. 18h45 et 21h00

"HILARANT"

Cue Magazi

V.O. anglaise

MEL BROOKS

BLAZING SADDLES

GAGNEZ UN TITRE DE CHEVALIER QU'IMPORTEZ-VOUS! D'UN CHEVALIER À UN CHEVALIER

CINÉMA 2

PLACE D'YVOUILLE 525-4524

HORAIRES: Sam. et Dim. 12h15, 14h15, 19h15, 21h15. en sem. 18h15 et 21h15

Des vacances de plaisir deviennent un voyage d'enfer...

LA PROIE DE L'AUTOSTOP

CORINNE CLERY (Histoire d'O) FRANCO NERO - DAVID HESS

Musique de ENZO ANGILERI - un film de PASCAL CAFFARELLI

Écrit par PASCAL CAFFARELLI - THE JOLLYS AND THE FRODO - PETER KANE

PLUS: 7e Grand Film en Couleur

LA TOUBIB AUX GRANDES MANOEUVRES

CHAMPLAIN

HORAIRES: Proie: 15h00, 18h15, 21h30; Toubib: 13h15, 16h30, 19h50

PLACE ST-JEAN 656-0592

Ne cherchez pas plus loin!!

Cathy, fille Soumise...

le pigalle

EXASPERATION SEXUELLE

HORAIRES: EXASPERATION: 1.50, 4.30, 7.00, 9.40; CATHY: 3.10, 5.40, 8.25

Lorsque deux vieux amis partent en vacances ensemble avec leurs deux filles adolescentes

TOUT PEUT ARRIVER...

UN MOMENT D'ÉGAREMENT

un film de CLAUDE BERRI

JEAN-PIERRE MARIELLE VICTOR LANOUX

CHRISTINE DEJOUX AGNES SORAL

Plus: 2e. GRAND FILM

HORAIRES: Sam. et Dim. EN: 13h15-16h30-19h50. Moment: 14h55-18h10-21h30. En sem. Moment: 18h15-21h30. EN: 19h45.

CANADIEN

PLACE LAURIER 656-9922

la Cage aux Folles

D'UNE DRÔLERIE SANS PAREIL... VOUS VOUS TORDREZ DE RIRE SUR VOTRE SIÈGE! "IRRÉSISTIBLE!" UGO TOGNAZZI MICHEL SERRAULT

EMPIRE

HORAIRES: Sam. et Dim. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h. En sem. 19h et 21h

Plus: 2e. GRAND FILM

Drôle d'embrouille

Goldie Hawn / Chevy Chase

LE CIEL PEUT ATTENDRE

WARREN BEATTY JULIE CHRISTIE JAMES MASON

Horaires: Ciel: 13h30, 17h25. Drôle: 15h20, 19h20.

CAPITOL

177, ST-JEAN 634-0866

Tous les hommes croient leur mère immortelle.

mon Premier Amour

ANOUK AIMÉE

Exceptionnelle - un événement à saluer.

bijou

HORAIRES: MON PREMIER AMOUR: Sem. 9.00. VIOLETTE MOZIERE: Sem. 7.00.

VIOLETTE MOZIERE

Dernier "Tel quel" de la saison: à ne pas rater!



Yves Bernier
radio-télévision

La Saskatchewan est la province canadienne où la législation est la plus avancée dans le domaine du travail, le Québec suivant pas loin derrière.

C'est là une des constatations faites par l'équipe de "Tel quel", qui présente dimanche soir, à 21h, à Radio-Canada, "Le pouvoir et les travailleurs". Dans le cadre des "Beaux-Dimanches", l'émission est co-produite avec le réseau anglais, CBC, qui la diffuse dans son "Quarterly Report", la semaine prochaine.

L'équipe, dirigée par Michel Pelland devant la caméra, a mis quatre mois à préparer cette émission importante, en cette période où les négociations dans les secteurs public et parapublic sont au point sensible, et où les gestes posés par certains syndicats commencent à énerver pas mal de citoyens.

Rencontré la semaine dernière, l'animateur Michel Pelland expliquait que pendant les 90 minutes de l'émission, on a réussi à amener devant la caméra un nombre important d'intervenants dans ce secteur névralgique de notre société, et à expliquer assez clairement ce qui s'y passe.

Cinq chapitres

L'émission est divisée en cinq grands chapitres, soit un survol des différentes législations à travers le pays, les "services essentiels", les travailleurs non syndiqués, la femme au travail et la politisation des syndicats.

Considérant que les plus récents sondages démontrent qu'une vaste majorité de citoyens verrait d'un bon oeil que le droit de grève soit enlevé à tous les employés de l'Etat, "Le pouvoir et les travailleurs" apporte un éclairage important dans les discussions actuelles.

Il n'y a pas de solution-miracle, l'émission n'en a pas trouvée, mais on répond à beaucoup de questions que se pose souvent la population. Dans ce sens, elle fait le point sur la situation des travailleurs au Canada, ce qui nous permet de faire des comparaisons entre le Québec et d'autres provinces.

Dans cette première partie, on est allé en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, en

Ontario et au Québec, pour connaître les différentes lois en vigueur.

On verra ainsi qu'en Colombie-Britannique, les travailleurs publics, qui avaient marqué des points importants sous le gouvernement néo-démocrate, ont déjà commencé à regresser depuis le retour du Crédit social. L'Alberta et l'Ontario



Michel PELLAND anime ce dernier "Tel quel".

sont très "conservatrices", la Saskatchewan est très avancée et le Québec est entre les deux.

Services essentiels

Puis, on s'est attaqué à la question des services essentiels, où les définitions varient d'une province à l'autre.

En Colombie-Britannique, une nouvelle loi prolonge le processus de négociation, interdisant tout déclenchement de la grève dans les secteurs où on a reconnu des "services essentiels" avant 90 jours après un vote de grève. De plus, les travailleurs de l'Éducation sont considérés comme travaillant dans un service essentiel. Les professeurs n'ont pas et ne veulent pas non plus le droit de grève, parce qu'ils se classent eux-mêmes comme des "professionnels".

En Alberta, c'est à peu près la même chose, et on va plus loin: on

considère que le droit du public à un service est plus important que le droit de grève dans ce service.

L'émission aura un rythme assez rapide, le montage du réalisateur tenant compte de l'importance de ne pas ennuyer le public avec de longues entrevues. Tout au long de l'émission, on a fait appel à une vingtaine de personnes de tous les milieux, réunies dans un studio ouvert où on leur a demandé leur opinion sur les divers sujets abordés.

Comme invités, mentionnons le ministre du Travail du Québec, M. Pierre-Marc Johnson, les présidents des centrales québécoises, et du CTC, M. Denis McDermott, etc...

Où est Edward VII?

Je dois m'excuser sincèrement auprès des lecteurs qui ont syntomisé le canal 5 de Québec (CKMI-TV), à 21h, hier soir, pour regarder le premier épisode de la série "Edward The VII", et qui ont vu à la place le chanteur portoricain José Feliciano.

Le poste n'a pas fait d'erreur, puisque le jeudi, à cette heure-là, il met à l'horaire "Musical Variety Special". CKMI n'étant qu'un poste affilié du réseau anglais de Radio-Canada (CBC), il arrive parfois qu'il présente des émissions différentes de celles transmises sur tout le réseau.

Ainsi, du lundi au vendredi, le canal 5 diffuse quatre heures et 15 minutes d'émissions différentes, dont "Around the City", la seule émission produite localement, à 17h30.

Mais pour une série du calibre de "Edward The VII", j'ai présumé honnêtement, sans vérifier, qu'elle serait diffusée par tous les postes du réseau CBC. Je me suis même rendu, la semaine dernière, à Montréal, au poste CBMT, pour visionner les premiers épisodes pour vous en parler comme je l'ai fait dans nos éditions d'hier. A Montréal, personne ne m'a dit que Québec n'utiliserait pas la série. Qui plus est, dans son reportage sur le sujet, cette semaine, TV Hebdo identifiait les canaux 5 et 6 comme diffuseurs.

Remarque que le concert de Feliciano était bon, mais je crois que dans les circonstances, CKMI aurait pu le mettre sur la glace pour plus tard, donnant aux téléspectateurs de la région l'occasion de voir cette production historique de grande qualité.

Hier soir, je n'ai pu rejoindre personne du poste local pour savoir pourquoi on n'a pas accepté la série, et si elle sera disponible aux

Québécois un jour. Quand j'aurai des réponses, je vous en reparlerai.

Voltaire et Rousseau

Les deux excellentes séries de la télévision française sur Voltaire et Jean-Jacques Rousseau seront reprises à Radio-Canada, à "une heure plus raisonnable", nous a confirmé la semaine dernière, le directeur des programmes du réseau, M. Jean-Claude Rinfret.

Plusieurs téléspectateurs intéressés se sont plaints, avec raison d'ailleurs, de l'heure tardive où on avait placé ces séries dans la grille horaire.

Cette fois-ci, Jean-Jacques Rousseau va se retrouver aux "Beaux-Dimanches", à l'automne, et Voltaire un peu plus tard, aussi aux meilleures heures d'écoute.

J'espère qu'à l'avenir, Radio-Canada ne présentera plus des séries semblables "en primeur" à des heures indues, à moins qu'on le faisait volontairement pour cacher ces émissions que certains peuvent qualifier d'élitistes?

(Mais nous voyons, le gang de la boîte de chiffons J du boulevard Dorchester n'a plus peur de ces quolibets depuis que d'autres essaient de les imiter...)

voir et entendre

Trois émissions seulement méritent d'être soulignées ce soir.

A 19h30, à Radio-Canada (canaux 8 ou 15) CINE-VENTRE présente un classique du cinéma français, "PEPE LE MOKO", tourné en 1936 avec Jean Gabin. Un film policier réalisé par Julien Duvivier.

Puis, à 21h30, à CBVT (canal 11), CONSOMMATEURS PLUS, avec Simon Durivage.

Enfin, à 22h, le réseau CTV (canal 12) présente DIONNE WARWICK IN CONCERT.



A Radio-Québec, un classique avec Jean GABIN.

arts et spectacles



Chantal JUILLET, Prix d'Europe 1979.

Chantal Juillet décroche le Prix d'Europe 1979

par Marc SAMSON

Chantal Juillet, violoniste de 18 ans de Sherbrooke, a remporté, hier, le Prix d'Europe 1979, à l'unanimité du jury. Cette victoire lui vaut une bourse de \$8.000, destinée à deux années d'études à l'étranger.

Une mention spéciale a été accordée à Chantale Roussel, organiste, pour l'excellence de ses interprétations.

Les résultats de la compétition de cette année ont été révélés à la suite de l'audition des 12 concurrents, lesquels se firent entendre au cours des trois derniers jours. Des 17 candidats inscrits au départ, cinq d'entre eux (dont les trois pianistes) s'étaient désistés; ce qui laissait un guitariste, un violoniste, sept organistes, deux flûtistes et un tuba.

Après avoir commencé ses études de violon à Québec avec Claude Létourneau, Chantal Juillet est ensuite pour professeur Luis Grinhauz, à Montréal. Par la suite, elle a travaillé avec Ivan Galamian et Dorothy Delay, à New York, et fréquente maintenant les cours de Joseph Gingold, à l'université de Bloomington, en Indiana. Elle a d'ailleurs l'intention de poursuivre ses études avec ce dernier, en cet endroit.

Cette distinction du Prix d'Europe

s'ajoute à plusieurs autres que la jeune artiste a déjà récoltées. Notamment des premiers prix au Concours de l'Orchestre symphonique de Montréal, aux Concours de musique du Canada (catégorie Tremplin international), au Concours national de Radio-Canada. Le Concours international des jeunes artistes de Prague l'a également comptée à deux reprises parmi ses lauréats. En outre, un disque gravé pour le compte de Radio-Canada international lui valait, l'an dernier, le prix du "meilleur enregistrement par un soliste canadien", attribué par le Conseil canadien de la musique.

Si l'on excepte son Mozart (compositeur dont le style lui échappe encore), Chantal Juillet a présenté un remarquable récital à son audition du Prix d'Europe. Ses interprétations de la "Sonate en mineur" de Schumann, du "Poème" de Chausson (la pièce imposée) et de "Tzigane" de Ravel étaient celles d'une technicienne accomplie et d'une musicienne intelligente et qui a beaucoup à dire.

Présenté comme toujours par l'Académie de musique de Québec, le Prix d'Europe 1979 réunissait un jury formé d'Otto Werner Mueller, chef d'orchestre; Edwin Bélanger, violoniste; François Morel, compositeur; Anna-Marie Globensky, pianiste; Denis Regnaud, organiste. La pianiste Rachel Martel présidait ce jury.

horaire

Comprenant également les postes transmis par câble.

- (4) Québec CFCM-TV
 - (5) Québec CKMI-TV
 - (11) Québec CBVT
 - (15) Radio-Québec CIVQ
- Câble**
- (4) Québec CFCM-TV diffusé au 2
 - (5) Québec CKMI-TV diffusé au 3
 - (11) Québec CBVT diffusé au 6
 - (3) WCAX-TV Burlington (CBS) diffusé au 7
 - (9) TCQ (télé-câble du Québec)
 - (10) Montréal CFTM-TV
 - (12) Montréal CFCF-TV (CTV)
 - (13) Radio-Québec CIVQ diffusé au 8
 - (22) Burlington WEZF-TV (ABC) diffusé au 13
- Convertisseur**
- (5P) Plattsburgh WPTZ-TV (NBC) diffusé au 17
 - (7) Sherbrooke CHLT-TV diffusé au 18
 - (8) Trois-Rivières CHEM-TV diffusé au 24
 - (9) Sherbrooke CKSH-TV diffusé au 21
 - (13) Trois-Rivières CKTM-TV diffusé au 19
- vendredi**
- 18.00 3-5-12-22 News
 - 11 Ce soir national
 - 18.30 4 Aujourd'hui le 15 juin
 - 7 Goldorak
 - 8-10 Le 10 vous informe
 - 11 Ce soir régional
 - 9 Carol Burnett and Friends
 - R-Q La vie parlementaire dans la Vieille Capitale
 - 18.45 8 Le régional
 - 9 Le 9 vous informe
 - 13 Le 13 vous informe
 - 18.55 11 Nouvelles du sport
 - 19.00 4-7-8-10 Faut le faire
 - 5 The Price is Right
 - 5p Carol Burnett and Friends
 - 9-13 Télé-Selection: "Etat d'esprit" E.U. 1975.
 - 11.03 - Claude Daigneault présente sa chronique du cinéma; Catherine Barrette donne son dernier bulletin.

- 12 Hello Larry
 - 22 Welcome Back, Kotter
 - TCQ-9 Suivez la loi - Loi de l'adoption. Tribunal de la jeunesse. Anim.: Richard Seers et Remy Tremblay, avocats.
 - 21.00 3-12 The Dukes of Hazzard
 - 5 Jazz at Casa Loma
 - 5p The Rockford Files
 - 8 L'ABC du bricolage
 - 11 Contrechamp - Bilan de l'actualité 78/79. - Il sera question de reportages comme ceux réalisés sur la marée noire, les batteries de Beauport, et la pollution de la ville de Québec. - Quelques dossiers sociaux: on reparlera de pauvreté, de santé et sécurité au travail, des travailleurs domestiques et aussi de l'avenir des coopératives d'habitation.
 - 22 ABC Friday Night Movie: "The Initiation of Sarah". E.U. 1978.
 - 21.30 4 Artistes et artisans
 - 7 L'ABC du bricolage
 - 8 Documentaire
 - 9-11-13 Consommateur Plus - Sujets: Piliures à bronzer, cours de danse sociale et de ballet jazz et le "fast-food" québécois.
 - 22 Operation Petticoat
 - TCQ-9 Questions d'énergie - Le chauffage solaire et l'énergie éolienne. Le centre expérimental de Rideau Falls. Anim.: Joann Defoy.
 - 20.30 5 Front Page Challenge
 - 5p Comedy Theatre
 - 9-11-13 Vedettes en direct: "Claude Gauthier".
- Simon Durivage traitera de sujets intéressants à "Consommateurs plus"**
- 21.45 8 Sports Mauricie
 - 22.00 3 Dallas
 - 4 La vill... à Pierre
 - 5 Lawrence Welk Show
 - 5p The Eddie Capra

- 7-8-10 Toute la ville en parle
- 12 In Concert
- TCQ-9 Présentation du spectacle: "Follies sur roulettes" à la disco-roule (danses, parade de mode, acrobaties...) avec Claire Riley, producteur.
- 22.30 4-7-8-10 Les nouvelles TVA
- 9-11-13 Le téléjournal R-Q. La question avec débats
- TCQ-9 Babillard et musique
- 22.50 8 Sports
- 12 Loto-Québec
- 3-5-12 News
- 10 Sports
- 22 The Mary Tyler Moore Show
- TCQ-9 Assemblée nationale. - Période de questions. Période du lundi précédent.
- 23.10 7-8-10 La couleur du temps
- 9-11-13 Nouvelles du sport
- 4 L'homme de fer
- 23.20 9 Ciné-Soir: "Sweet Charity". E.U. 1968
- 11 Cinéma: "Une lézarde dans le mur"
- 13 Sport plus
- 23.21 12 Pulse
- 23.25 7 Film-0-7: à communiquer
- 8 Film-0-8: à communiquer
- 10 Fermeture
- 23.26 5 The City...this Week
- 23.30 3 The Night Stalker
- 5p The Tonight Show Starring Johnny Carson
- 13 Programme double: "La chambre rouge". Bel. 1973. ET "La nuit de tous les mystères". E.U. 1959.
- 22 U.S. Open
- 23.45 The Merv Griffin Show
- 24.00 12 The Twelve Midnight Movie: "Legend of Hell House". G.-B. 1973.
- 22 Baretta
- 00.15 4 En Pantouffles: "Le cirque des vampires".
- 00.30 3 CBS Late Movie: "Valley of the Kings". E.U. 1954.
- 00.40 11 Ciné-Nuit: "Le bâlard". It. 1969.

- 01.00 5p The Midnight Special
 - 01.15 5 After Eleven: "The Last Mile". E.U. 1959.
 - 01.42 4 Musique Marc Legrand
 - 01.48 4 Fin des émissions
 - 02.00 12 Emergency
 - 02.36 5 Music with Marc Legrand
 - 02.42 5 Sign Off.
- samedi**
- 06.00 12 University of the Air
 - 07.00 3 Lost in Space
 - 12 Morning Exercises
 - 22 Mission Magic
 - 07.30 5p Vegetable Soup
 - 12 Circle Square
 - 22 Infinity Factory
 - 08.30 3 The All New-Popeye Hour
 - 5p Alvin and the Chipmunks
 - 12 Barbapapa
 - 22 Fangleace
 - 08.50 5p The Fantastic Four
 - 9 Maman Bagnole
 - 12 Kum Kum
 - 13 Demetan, la petite grenouille
 - 22 Scooby's All Stars
 - 08.45 4 Mire et Musique
 - 08.54 4 Musique Marc Legrand
 - 09.00 3 The Bugs Bunny/Road Runner Show
 - 4 Dessins animés
 - 5p The Godzilla Super 90
 - 8 Fourmi atomique
 - 9-11-13 Le petit castor
 - 12 Rocket Robin Hood
 - 09.30 4 Agent sans secret
 - 8 A communiquer
 - 9-11-13 La princesse lumière
 - 10.00 4-7 Batman
 - 8 Joe 90
 - 9-11 Orzowei ou l'enfant de la forêt
 - 12 Let's Go
 - 13 Pour une foi
 - 10.15 5 Test Pattern & Music
 - 10.24 5 Music with Marc Legrand
 - 10.30 Tarzan and the Super

les films

Explication: les chiffres placés avant le titre réfèrent à la valeur artistique par ordre décroissant de (1) chef-d'oeuvre à (7) minable. Source: Office des communications sociales.

- vendredi**
- 19.00 9-13 Télé-sélection: (5) "Etat d'esprit". E.U. 1975. Drame policier de H. Hart avec Peter Falk, George Hamilton et Lesley Warren. - Un policier s'emploie à démasquer un psychiatre meurtrier.
 - 19.30 4 Cinéma du vendredi: (4) "La colline de l'adieu". E.U. 1955. Drame sentimental de H. King avec William Holden, Jennifer Jones et Torn Thatcher. - A Hong Kong, une Eurasienne s'empare d'un journaliste américain en instance de divorce.
 - R-Q Ciné-ventredi: (3) "Pépé le Moko". Fr. 1937. Drame policier de J. Duvivier avec Jean Gabin, Mireille Balin et Charpin. - Un criminel s'est réfugié dans le quartier de la casbah à Alger pour échapper à la police.
 - 20.00 7 Festival: (4) "Le village des damnés". G.-B. 1960. Drame de science-fiction de W. Rilla avec George F. Sanders, Barbara Shelley et Martin Stephens. - A la suite d'un phénomène inexplicable, les femmes d'un village donnent naissance à des enfants dotés de pouvoirs étranges.
 - 10 Festival Philippe Noiret: (5) "Le tréfle à cinq feuilles". Fr. 1971. Comédie de E. Fressat avec Philippe Noiret, Liselotte Pulver et Maurice Biraud. - Un médecin de campagne qui héberge des amis excentriques est en butte à des difficultés financières.
 - 24.00 12 The Twelve Midnight Movie: (5) "The Last Mile". E.U. 1959. Drame de E. W. Koch avec Mickey Rooney, Alan Bruce et Frank Conroy. - Des prisonniers incarcérés dans la section des condamnés à mort se rebellent et prennent leurs gardiens en otages.

Abonnez-vous au SOLEIL à 647-3333

Où aller à Québec

expositions

LES ELEVES DE GEORGETTE PIRAY, classe de 1ère année, en peinture à la galerie du Trait-Carré, 7985, rue Trait-Carré est, Charlesbourg, 19h à 22h.

CÉCILE PAUL, ELIZABETH KANE, peintures et sculptures, céramiques, à la maison du Potier, 34, rue Racine, Loretteville, 13h à 21h.

DANIELLE POISSON, illustrations et peintures, au Bar Huit, 8, rue Christie, 12h à 14h30, 18h à 23h.

JANINE BOURRET, eaux fortes et huiles, **ALBERT ROUSSEAU, GUY LEMIEUX, SYLVIA PAPILLON, LOUIS TREMBLAY**, huiles à la galerie du Vieux-Port, 95, rue Dalhousie, 12h à 20h.

DANIELLE POISSON, illustrations au Chantautueil, 1001, rue Saint-Jean, 12h à 3h a.m.

GISELE AUDET DEBLOIS, peintures à la Banque de Nouvelle-Ecosse, aux Galeries Sainte-Anne, rue d'Estimauville, Giffard, 10h à 15h.

ISABELLE BERNIER, dessins et sérigraphie à la Vieille Maison des Jésuites, 2220, chemin des Foulons, Sillery, 13h à 21h.

CLAUDE MOISAN, peintures et dessins à l'atelier Claude-Moisan, 56, rue Dalhousie, 14h à 21h.

JAMES BROWN, tableaux hyper-réalistes à la galerie Fontaine, 56, rue Saint-Pierre, 12h à 16h.

ANDRÉ TROTTIER, photos noir et blanc, atelier André-Bécotte, 499, rue Saint-Jean, 19h à 21h.

ATELIER DE REALISATIONS GRAPHIQUES, exposition artisanale à la maison Louise-Carrier, 33, rue Wolfe, Lévis, 14h à 17h, 19h à 22h.

EXPOSITION D'ART, portant sur la faune canadienne à l'Aquarium de Québec.

LES ENFANTS D'ISRAEL, dessins titrés "je dessine la paix", à la maison Maheu-Couillard, 27, rue Sous-le-Port, place Royale, 10h à 20h.

NORMAND BOIS VERT, galerie La Minerve, 313, rue Saint-Jean.

BILL VINCENT, gravures sur bois, à la maison Renaud-des-Jésuites, 10, rue Saint-Pierre, place Royale, 11h à 21h.

EDMOND DURET, photos couleurs, galerie du Groupe Image, 58D, Petit-Champain, 10h à 12h, 13h30 à 17h, 18h30 à 22h.

EXPOSITION COLLECTIVE, photos, galerie du Groupe Image, 58D, Petit-Champain, 10h à 12h, 13h30 à 17h, 18h30 à 22h.

CLUB DE PHOTOS, des Loisirs de St-Sacrement, à la galerie d'Amboiges, 93, rue Saint-Pierre, 19h à 22h.

DE GRACE NÉRÉE, huiles, **GARANT ANDRÉ, GINGRAS GILLES-E.**, huiles, galerie Charles-Huot, 1, rue du Trésor, 12h à 17h, 18h à 21h.

CARTES POSTALES DE LA GASPESIE, présentant l'évolution des villages et des modes de vie gaspésiens. **L'ART DU VITRAIL**, exposition de vitraux et modules présentant les différentes étapes de la fabrication au musée régional de Gaspé, dimanche, 9h à 19h.

JUDIT REIGI, peinture, galerie Jolliet, 24, ouest, boul. Saint-Cyrille.

PIERRE GROULX, "Nuit de Matane", **RAYMOND DECARY**, "Jour des Îles", photos, galerie Cîc Clac, Place Québec, 529-0412.

JEAN DAMECOUR, tableaux, à la Résille du pavillon Pollack.

LEO LETARTE, huiles, Café d'Europe, thème: "Le Québec et sa banlieue", 10h à 14h et 17h30 à 23h.

JEAN-LOUIS RACINE, photos, au restaurant du Grand Théâtre de Québec, 12h à 15h, et les soirs de spectacles.

LES ELEVES DE MADELEINE D. TREMBLAY, exposent leurs œuvres au 31e étage de l'édifice "G", salle Anima, téléphone, 872-1667.

MOUVEMENT D'ANIMATION ARTISTIQUE, exposition de groupe à la Caisse populaire de Cap-Rouge, ouvert aux heures de la caisse.

ARMANDE LANGELIER, huiles, à l'Auberge la Chaumot de St-François de l'île d'Orléans.

MICHEL FLAMANDON, eaux fortes, au Café Les Gros Loups, 350, de la Canardière, 10h à 24h.

JEAN VALLIERES, "Verres à bouche", à la galerie sur la Côte, 44, côte de la Montagne, parallèlement présentation de "PÉRISCOPE", cahier de poésie illustrée, par Claude Haefely.

JANINE BOURRET, ALBERT DUSSAULT, GUY LEMIEUX, gravures et peintures, à la galerie du Vieux-Port, 95, Dalhousie, 10h à 21h.

spectacles

CLAUDE BLANCHARD et Cie, au Grand salon Fernando du restaurant Au Vieux-Québec, 66, rue Saint-Louis.

BSS TOWER, groupe disco-populaire, funky chez Dago-

bert, 600, Grande-Allée est, 22h30, 0h30.

PARALLELE, groupe populaire au Créneau, 48, côte de la Fabrique, 22h30, 0h30.

BYS, quatre musiciens à l'Auberge de la Porte Rouge, 292, rue Sainte-Anne, Ste-Anne-de-Beaupré, 21h.

QUATRE MUSICIENS CHANTENT BRASSENS, au Café Classique, 345, de la Couronne, 21h.

EPISODE, groupe jazz-rock, au Petit-Champain, 20h30.

EVEREST, orchestre rock, au Cercle électrique, 27, côte du Palais, 22h30 et 0h30.

MARTIN LAVOIE, chansonnier au Gaulois, 65, rue Buade, 20h45.

BERNARD CIMON, chanteur Léo Ferré, accompagné de Micheline Guay au piano, au Café Rimbaud, 24, rue Saint-Stanislas, 21h30, 23h, 0h30, entrée libre.

SYLVIE TREMBLAY, JEAN-GUY DAIGLE et FLORIAN LAMBERT, chantent Claire-France Doré et Claude Pelchat au théâtre de l'Isle, St-Pierre, I.O., à 20h30. De plus, **LUCIENNE CORNET**, exposera des graphiques illustrant les chansons de Doré et Pelchat.

HALPIN et CHAMBERLAND, deux musiciens, guitare et violoncelle à l'Ostradame, 29, rue Couillard.

théâtre

CHAT EN POCHE, comédie, au théâtre du Bois de Coulonge, 21h.

LA GROSSE, comédie au théâtre La Fenière de l'Anicie-Lorette, 21h.

AUX YEUX DES HOMMES de John Herbert au théâtre du Vieux-Québec, 30, rue Saint-Stanislas, 21h.

divers

LE LOTUS, conférence: "les méthodes de développement personnel du yoga traditionnelle", 404, rue d'Aiguillon à 19h30.

QUINZAINE DE CLEMENCE, à la bibliothèque de Québec, occasion de remettre tout volume en retard sans pénalité au cours de la quinzaine du 18 au 30 juin.

loisirs

VILLE DE BEAUPORT, INSCRIPTION AU PRO-

GRAMME-ETE, dans les écoles élémentaires de la ville de Beauport, vendredi le 15 juin. **PATINAGE**: Aréna de Beauport, samedi 14h à 15h30 (enfant). **BAIN**: Centre Montmorency-Laval, 21h à 22h (adultes), samedi 13h30 à 15h15 (tous), 15h30 à 17h15 (familial).

VILLE DE CHARLESBOURG: **BAIN**: Arpudrome, 19h30 à 21h (tous), 21h30 à 23h (adultes). Samedi, 13h30 à 15h (tous), 15h30 à 17h (tous). Inscription au cours de natation, école de hockey et patinage, 626-4513.

VILLE DE LEVIS: **BAIN**: Centre culturel, 19h à 20h (tous), 21h à 22h30 (adultes). Samedi, 14h à 16h (tous). **ECOLE DE HOCKEY**: Inscription pour les 6-13 ans, 837-3635. **TENNIS**: Inscription au club de Levis, 837-2429. **EXPOSITION ARTISANALE**: Thème: "l'année de l'enfant", à la maison Louise-Carrier, du 17 au 27 août, inscription, 837-4685.

VILLE DE QUEBEC: **BAIN**: Centre récréatif Neuchâtel, 21h à 22h (tous); samedi, 13h30 à 16h (tous); Palais Montcalm, 18h à 19h30 (hommes); samedi, 13h45 à 14h45 (garçons), 15h à 16h (filles); centre Wilbrod-Bhérier, samedi, 13h à 16h (tous). **JUDO**: Centre Wilbrod-Bhérier, 19h30 à 21h30 (7 ans et + mixte). **KARATE**: Centre Wilbrod-Bhérier, 19h30 à 21h30 (7 ans et + mixte). **WATER-POLO**: Centre récréatif Neuchâtel, 19h à 21h (12 à 16 ans mixte).

VILLE DE SAINT-FOY: **BAIN**: Piscine Jacques-Amoy, 21h à 23h (adultes). Samedi, 13h à 17h (tous). **FIN DE SEMAINE INTENSIVE**: Cours de FILAGE à la maison Routhier, inscription 657-4232.

cinéma

CANADIEN: Un moment d'égarement, 18h15, 21h30. L'été de mes quinze ans (5), 19h45.

CANARDIERE: Les monstres sont toujours vivants (5), 18h15, 21h40. Les chaînes de sang, 19h45.

CAPITOL: Le ciel peut attendre, 13h30, 17h25, 21h25. Drôle d'embrouille, 15h20, 19h20.

CARTIER: Let it beattles!

19h. **Magical mystery tour**. The Beatles at Shea Stadium. Back in the USSR. Yessongs, 21h30. Tout écartillé.

CINEMA DE PARIS: Château de rêves, (4-4), 14h15, 17h35, 21h10. Le privé de ces dames, 12h45, 15h, 19h30.

EMPIRE: La cage aux folles (5), 19h, 21h.

LA BOITE A FILMS: La main de fer (5), 19h30. Opération Dragon (5), 21h30.

BIJOU: Mon premier amour (5), 21h. Violette Nauzière, 19h.

LIDO: Le chauffeur à gages, 21h15. Un cocktail explosif, 19h30.

MIDI-MINUIT: Corps brûlants, 13h30, 16h08, 18h45, 21h20. Louves brûlantes, 14h50, 17h30, 20h10.

ODEON DAUPHIN: Cercle de fer, 15h25, 19h30. Pair et impair, 13h15, 17h10, 21h10.

ODEON FRONTENAC 1: Intérieurs, 13h30, 15h15, 17h15, 19h15, 21h05.

ODEON FRONTENAC 2: Voyage au bout de l'enfer, 12h45, 18h15, 20h05.

FIGALLE: Exaspération sexuelle, 13h30, 16h30, 19h, 21h40. Cathy fille soumise, 15h10, 17h40, 20h25.

PLACE QUEBEC 1: Sarah, 18h45, 21h.

PLACE QUEBEC 2: Blazing Saddles (5), 19h15, 21h15.

STE-FOY ALOUETTE: Corps brûlants, 14h30, 17h20, 20h15. Louves brûlantes, 13h15, 16h05, 18h45, 21h45.

STE-FOY CHAMPLAIN: La proie de l'auto-stop, 15h, 18h15, 21h30. La toubib aux grandes manœuvres, 13h15, 16h30, 19h50.

ST-ROMUALD: Un coup de deux milliards de dollars, 19h30. Pair et impair, 21h30.

CINE-PARC BEAUPORT 1: Le dernier amant romantique (5). Déluge sur la ville (5-4), représentation à la brunante.

CINE-PARC BEAUPORT 2: La malédiction de la panthère rose (4-4). L'âge de cristal (4-4), représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE: Le convoi. Un espion de trop, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE 2: Four Fiqués ou la Trinitia. Chewing gum rallye, représentation à la brunante.

Des films de pure détente avant d'aller en vacances

SARAH: version française du mélodrame américano-britannique "International Velvet" de 1978. Réalisation: Bryan Forbes. Au cinéma 1 de Place Québec.

Quelques semaines après "The Champ" de Franco Zeffirelli, l'arrivée de "Sarah" ne laisse pas de doute sur le retour soudain du cinéma vers le mélodrame des années quarante, qui satisfaisait les foules de l'époque.

Mais, alors que "The Champ" était un "remake" actualisé d'un film existant, "Sarah" se veut une suite de l'oeuvre originale de 1944, "National Velvet", qui valut la gloire à la jeune Elizabeth Taylor. Forbes, un acteur anglais devenu scénariste, réalisateur et écrivain, préfère une suite contemporaine là où d'autres auraient tout simplement repris le scénario tiré du roman d'Enid Bagnold.

Son choix se justifie pleinement. Filmé presque entièrement dans la campagne anglaise (un véritable régal pour tout amateur de paysages à couper le souffle sur grand écran), "Sarah" déploie tous les ingrédients susceptibles d'émoi jusqu'au larmes des fidèles du cinéma de divertissement, celui qui vous fait oublier que vous existez, en vous prêtant une collection d'identités variables durant deux heures.

Ces ingrédients pourraient se détailler comme suit: une histoire qui retient l'attention (la petite orpheline parvient à se faire admettre dans un milieu qui lui est inconnu); des personnages tout d'une pièce à la psychologie conventionnelle (la tante et son ami d'une générosité qui contrebalancent la sécheresse du professeur d'équitation épris d'efficacité militaire); un amour pur (quasi asexué); des animaux (le mignon terrier de la tante et le cheval super-intelligent de l'adolescente); des événements tragiques et d'autres plus heureux. Le tout est enrobé par la musique ronronnante de Francis Lai, pour qui les sanglots de violon n'ont plus de secrets.

Le spectateur marche à fond de train. C'est le cinéma de détente par excellence, celui dont la plastique rassure, dont le montage est toujours efficace, et dont les événements même les plus prévisibles s'avèrent intéressants.

"Sarah" ne vise pas a priori l'effet lacrymatoire. Tatum O'Neal s'affirme plutôt comme une véritable actrice que comme la mignonne adolescente qui veut faire soupir les mères. C'est du cinéma de consommation, propre, racé, divertissant, plein d'émotions en



Tatum O'Neal fait une Sarah pas trop "mélo".

tous genres. Le remède idéal pour chasser l'ennui du mauvais temps.

Les observations de Berri

UN MOMENT D'EGAREMENT: comédie dramatique française de 1978 de Claude Berri. Au Canadien.

Producteur autant que réalisateur, Claude Berri poursuit patiemment une carrière d'humoriste, dont les fondements ne sont pas toujours exempts d'éléments autobiographiques. Des films comme "Le vieil homme et l'enfant" (qui le fit découvrir), puis "Le pistonné", "Le cinéma de papa", "Le sex-shop", "Le mâle du siècle", "La première fois" lui auront permis de "transposer ses souvenirs et ses observations, à l'instar de François Truffaut qui prit le déguisement d'Antoine Doinel pour parler de lui-même". (Le Figaro, 29/7/78).

"Un moment d'égarement", même délesté de toute nuance autobiographique, demeure, selon l'auteur, tributaire d'observations personnelles. Par le biais d'un humour sarcastique, il dénonce l'hypocrisie des mâles quadragénaires, phalocrates intrinsèques pour qui le rôle de père s'accommodent très bien d'une doublure de don Juan.

Sur une plage de la côte d'Azur où s'agglutinent les vacanciers, deux amis de toujours, scouts dans la même patrouille, séparé ou divorcé, essaient de se détendre en relançant les poitrines nues des jeunes filles. Eux-mêmes pères de deux grandes jeunes filles, ils montrent vite les dents lorsque l'esprit d'indépendance agit

leurs héritières, devenues femmes sans qu'ils le remarquent.

L'esprit de liberté des deux jeunes femmes ne cadre guère avec l'hypocrisie foncière des deux mâles, qui affichent une morale pour eux et une autre pour leurs filles. Séduit par la fille de son ami, Marielle goûte avec délectation la culpabilité d'être un séducteur sur le retour, cherchant à peine à faire mesurer l'importance de son acte à la jeune femme. Quand il décidera de lui faire entendre raison, il sera trop tard: elle sera amoureuse de lui et ne comprendra pas ses hésitations de chauve conscient de son âge.

Comme la plupart des films de Berri, "Un moment d'égarement" marie bien le ridicule et le tragique. Ses mâles ont suffisamment de préjugés chauvins pour paraître véridiques. La mise en situation semble forcée à la longue, et même répétitive, mais l'authenticité du jeu des quatre comédiens permet à l'ensemble de bien passer. Jean-Pierre Marielle, pour un, se révèle un personnage descendant et comique chez qui la gêne et l'inconfort moral s'expriment subtilement.

Conte moral sur la fadeur du désœuvrement stylisé, le dernier film de Berri aurait sûrement gagné à naître d'un scénario moins statique, dont la fin est inutilement brusquée.

L'apprentissage de Peter

LETE DE MES 15 ANS: drame sociologique norvégien de 1976 de Knut Andersen. En complément de programme au Canadien.

Le cinéma des pays scandinaves nous atteint si rarement qu'on se sent presque obligé de voir ce film. Disons tout de suite que sa qualité ne ténogie pas de l'ensemble de la production norvégienne récente.

Le thème de l'adolescent initié à l'amour par une femme plus âgée n'a rien de bien neuf, et Knut Andersen ne le rajoute guère avec son film. Situé en milieu paysan, le drame de cet enfant qui voit s'effriter un couple ne nous touche que peu, à cause surtout de la superficialité des personnages, dont les actes nous paraissent parfois ambigus.

Les effets musicaux et les effets optiques sont souvent trop gros: ils portent à rire plutôt qu'à s'émoi. Le film vaut surtout par l'élément de curiosité due à son origine.

Claude DAIGNEAULT

DANSE

VENDREDIS - SAMEDIS ET DIMANCHES SOIR
UN ENDROIT UNIQUE
POUR LES GENS DE 30 A 60 ANS
(ON EST TOUJOURS JEUNE DE COEUR)
AU CLUB
La Fayette
585, BOUL. CHAREST EST, QUEBEC

MERENQUE SLOW VALSE

SAMBA ROCK CHA-CHA

Le Théâtre du Bois de Coulonge
présente
Chat en Poche
du 22 mai au 14 juillet
comédie de Georges Feydeau
Mise en scène: Jean-Marie Lemieux
Collaboration:

Janine Sutto

Jean-Marie Lemieux

BILLETTS DE SAISON:
Chat en poche: 22 mai au 14 juillet
Un réel bon beau, ben triste: 21 juillet au 18 août
Citrouille: 22 août au 9 septembre
Choix de 2 pièces: \$9.50
Trois pièces: \$14.25
En vente à la tente seulement

THÉÂTRE POUR ENFANTS
Aubergine de la Macédoine
présente
Gum Bul et Barbouillette
Samedi
16 juin à 15h00
Prix d'entrée: \$2

Billets en vente au Grand Théâtre et dans les 6 Marchés Jato

Aux yeux des hommes

du 30 mai au 23 juin
à 21 heures
réservations
692-4212
après 17 hrs
relâche
lundi et mardi
REPRISE
pour
19
représentations

du Vieux Québec
30 rue St Stanislas

JUSQU'AU 23 JUIN SEULEMENT

texte de John Herbert
adaptation de René Dionne
mise en scène Matieu Gaumont
comédiens Yves Bourque Pierre
Brisset des Nos Rémy Girard Dominic
Lavallée René Massicotte
scénographie Denis Dénoncourt
son et musique Jean Lambert

CE SOIR A 21h. CONTRECHAMP

Le bilan de l'actualité 1978-79.

CBVT
QUEBEC
CANAL

DANSE
du jeudi
au samedi
**ORCHESTRE
MUSICGAMIC**
VENDREDI et SAMEDI
ENTREE LIBRE

loisir

La caverne, ce riche laboratoire... méconnu

Textes de Jacques DRAPEAU

Voilà quelques minutes que nous avançons dans l'eau. De chaque côté se dressaient de superbes parois rocheuses taillées de sillons.

Le lit de la rivière était maintenant plus profond, et l'eau glacée pénétrait dans mes bottes de caoutchouc. Ma lampe de poche scrutait le roc pour remplir mes yeux ébahis. Et ce silence pénétrant que seul le clapotis de nos pas dans l'eau venait rompre.

C'était saisissant!

La température était fraîche. Elle y est d'ailleurs pratiquement constante à l'année longue.

Ma première aventure souterraine s'est déroulée dans la plus longue caverne connue au Québec, celle de Saint-Casimir, dans le comté de Portneuf. Cette première expérience, je l'ai vécue en compagnie de trois mordus de la spéléologie, tous trois membres du Spéléo-Club de Québec: Yves Bélanger, Jean Robert et François Lemay.

Située à une centaine de kilomètres de Québec, la caverne de Saint-Casimir est caractérisée par sa superbe rivière. Celle-ci permet d'ailleurs de s'aventurer dans ce monde souterrain sans trop de difficultés, et de marcher à l'aise sur quelques centaines de pieds.



Le Soleil, Jacques Drapeau

Il faut se faire accompagner de gens expérimentés, lorsqu'on décide de s'aventurer dans une caverne.



Le Soleil, Jacques Drapeau

Jean Robert est un passionné de spéléologie. Son équipement est donc de premier ordre. Mais ce n'est pas une obligation pour le débutant.

Un laboratoire

A explorer une caverne, ne serait-ce que durant quelques minutes, on comprend vite les motifs qui poussent des gens à faire de la spéléologie leur principale forme de loisir.

Immense laboratoire naturel, le milieu souterrain constitue un véritable carrefour pour des disciplines aussi variées que la géographie, la géologie, la géomorphologie, la minéralogie, l'hydrologie, la climatologie, la chimie, la physique, la biologie, l'archéologie, la psychologie, la médecine et les autres sciences appliquées découlant des aspects socio-économiques des phénomènes spéléologiques.

Pour l'amateur de plein air, cette activité permet de s'adonner à d'autres disciplines comme l'escalade, la randonnée, le camping, la navigation et la plongée souterraine, sans oublier la raquette et le ski de fond durant la saison hivernale.

Pour autant que l'on ne dédaigne pas l'inconfort, l'eau, la boue et l'effort physique, la spéléologie offre, à ceux qui s'y adonnent avec passion, un monde de sensations et de satisfactions.

Sécurité

Dans l'exploration d'une caverne, la sécurité joue un rôle de premier plan. Cette prise de contact avec le monde souterrain doit se faire en compagnie de gens qualifiés.

À Saint-Casimir, cette première exploration n'aurait pas eu la même valeur n'eût été de la présence de trois spéléologues, riches d'une belle expérience du milieu.

Mon équipement n'avait rien de sophistiqué pourtant: un casque protecteur semblable à ceux utilisés sur les chantiers de construction, de vieux vêtements chauds, des vêtements de recharge, des bottes de caoutchouc et une lampe de poche. Mes compagnons étaient mieux équipés, mais ils ont acquis ce matériel spécialisé avec le temps, après avoir pris un contact plus soutenu avec la spéléologie.

Même lorsque l'on pénètre dans une caverne aussi connue que celle de Saint-Casimir, il est primordial de ne jamais s'y aventurer seul. C'est d'ailleurs l'une des règles d'or de sécurité en spéléologie.

À Québec, le Spéléo-Club est plus actif que jamais. Et l'un des objectifs que poursuit cet organisme est d'initier des gens de tous âges à la pratique de la spéléologie.

Les points d'intérêt reliés à cette activité ne manquent pas dans la région de Québec, particulièrement dans le comté de Portneuf. En outre, le Spéléo-Club poursuit actuellement de captivantes explorations dans les secteurs de Boischatel et de Courville. Des fouilles qui pourraient bientôt mener à de remarquables découvertes.

Bref, les membres du Spéléo-Club sont disposés à prêter leur concours pour mieux faire connaître leur loisir favori. Des informations plus étendues encore peuvent être obtenues en s'adressant soit à Yves Bélanger, secrétaire du club, au numéro de téléphone 626-7918, ou encore Jean Robert, à 626-1188.

Vous risquez vous aussi d'en avoir plein la vue, à peu de frais.



Le Soleil, Jacques Drapeau

La caverne de Saint-Casimir, c'est une rivière souterraine qui permet de marcher facilement, entre des parois rocheuses sculptées par l'eau au fil du temps.

D'un contact moins sévère, les abris sous roches

Une autre forme de spéléologie, encore plus facilement accessible ce, le-là, c'est de se faufiler dans les abris sous roches.

Tous les dimanches, on peut, sans réservation, participer aux visites-interprétation des abris sous roches dans la vallée de la Jacques-Cartier.

Ces visites, d'une durée de 40 minutes, font découvrir au public les

multiples richesses de ce sentier très fragile, où la nature a su renaitre par-dessus et à travers les immenses blocs de pierre. C'est sous l'effet répété du gel et du dégel de l'eau s'infiltrant dans les fissures de la roche que ces blocs se sont détachés des parois rocheuses de la vallée, dévalant les pentes et s'accumulant dans le fond pour former une série d'abris impressionnants avec un microclimat particulier.

La vallée, pour ceux et celles qui l'ignoraient encore, regorge de moyens sains de se détendre.

Par exemple, un programme de sensibilisation à l'escalade est dispensé au rocher-école Cyriac tous les dimanches. Un moniteur sensibilise les personnes intéressées au vocabulaire, au matériel et aux techniques de base de l'escalade. Une escalade est également organisée et tout le matériel est fourni.

Par la suite, si vous décidez de pousser l'expérience un peu plus loin, il y a toujours l'initiation à l'escalade, qui se déroule du lundi au samedi. Trois moniteurs prennent en charge un groupe de 15 personnes durant toute une journée, et procèdent à l'ascension de quelques parois des rochers-écoles l'Ekwatek ou Cyriac.

Même chose pour le canot: séances de sensibilisation les samedis et di-

manches, et période de sensibilisation pour ceux et celles qui auront envie de pousser plus loin l'aventure. Ce programme est tout à fait gratuit et tout le matériel nécessaire est fourni.

Pour ceux qui possèdent un canot, la vallée de la Jacques-Cartier offre des circuits très intéressants, de difficultés variables. Plusieurs haltes de camping rustiques sont prévues pour les canoteurs qui séjournent plus d'une journée.

La randonnée pédestre

Bien sûr, la randonnée pédestre constitue encore l'activité la plus "courue" dans la vallée. Elle s'adresse aussi bien à la famille qu'au sportif aguerri.

Il existe cinq sentiers de randonnée pédestre d'une journée de marche, dans la vallée. Leurs longueurs varient de 750 mètres à 14 kilomètres,

et on peut, selon notre choix, mettre ou bien 20 minutes ou bien six bonnes heures pour compléter l'un ou l'autre de ces sentiers.

Deux autres sentiers, de 18 et de 25 kilomètres de longueur respectivement, permettent des randonnées de deux journées et plus.

Enfin, du lundi au vendredi, les visiteurs peuvent participer à des

randonnées guidées par des naturalistes, par groupe de 12 personnes, avec un maximum de quatre groupes. Les départs ont lieu à 10h du matin et le retour s'effectue à 15h.

On peut s'inscrire sur place pour la journée même, ou réserver pour les semaines suivantes. On peut aussi composer le numéro de téléphone suivant: 848-2422.

Du vélo "animé" sur la Rive-Sud

Décidément, la ville de Lévis aura plusieurs longueurs d'avance sur Québec lorsque cette dernière se décidera à tracer ses bandes et corridors cyclables.

Inaugurés sans tambours ni trompettes l'automne dernier, les corridors cyclables de Lévis seront déjà très animés au cours de l'été. Le Service des loisirs de Lévis a décidé de parrainer un projet mis de l'avant par trois animateurs dans le cadre du programme Jeunesse Canada au Travail.

Le programme d'animation s'étendra non seulement aux pistes cyclables de Lévis, mais aussi à tout le réseau de la Rive-sud, soit 40 kilomètres.

Ce projet, d'une durée de 13 semaines, se terminera le 17 août prochain. Les trois animateurs, tous diplômés de la Fédération québécoise de cyclotourisme, ont déjà commencé à s'implanter dans le milieu. C'est ainsi que, dans un premier temps, d'ici la fin des classes, Cyclo Rive-sud (c'est le nom du projet) concentrera son action au niveau des écoles élémentaires. Les jeunes pourront assister à des cliniques sur la sécurité et sur la

manière d'utiliser les pistes cyclables.

Puis, à compter de juillet, les terrains de jeux de la région se verront offrir toute une gamme d'activités, comme les jeux cyclistes, le cyclo-camping, les randonnées et la clinique d'entretien.

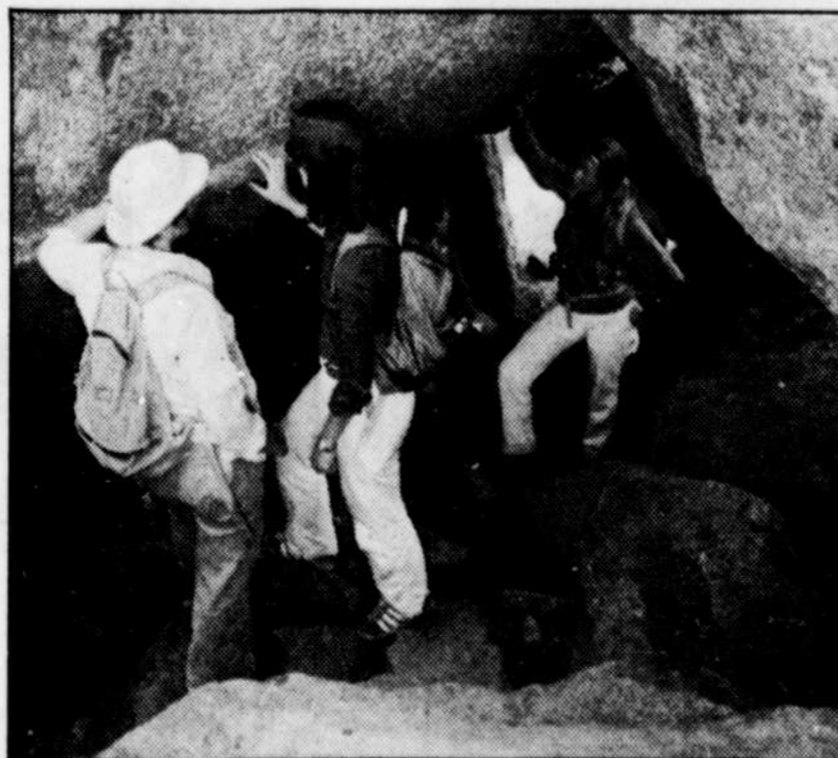
Le grand public

Le groupe n'entend pas négliger la population pour autant.

D'ailleurs, une randonnée populaire aura lieu dimanche à compter de 13h. Elle amènera les participants sur la pittoresque route des Îles (de Saint-David à Saint-Henri). Le départ aura lieu du Centre culturel de Lévis, 36 avenue Plante.

Tout au long du parcours, les animateurs donneront des conseils pratiques aux participants.

Les trois animateurs sont disponibles pour offrir leur assistance à tout groupe qui serait intéressé à effectuer une randonnée ou à tenir une clinique. On pourra obtenir plus d'informations encore en composant 837-2429, au Centre culturel de Lévis.



Les abris sous roches, dans la vallée de la Jacques-Cartier. Site impressionnant dont la visite devient de plus en plus populaire.

Pourquoi pas le Québec à pied?

Il y a bien des façons de découvrir le Québec: en automobile, en avion, en canot, à cheval, et même... à pied, comme le propose la Fédération québécoise de raquette et de randonnée pédestre.

Sentiers-Québec offre au public des séjours de randonnée et de camping en milieu naturel. Le projet permet aux participants d'explorer, en compagnie d'un guide expérimenté, différentes régions du Québec d'une façon peu coûteuse, en n'utilisant pratiquement que ses deux jambes comme seul moyen de locomotion.

Des séjours de fins de semaine et d'une semaine complète sont proposés dans le programme de cette année.

Ainsi, par exemple, moyennant un déboursé de \$35, incluant transport, guide et bouffe, on pourra, les 7 et 8 juillet, emprunter le sentier Appalaches, dans la région de la Beauce. Le coucher s'effectuera sous la tente ou dans un refuge.

Une autre fin de semaine de randonnée pédestre, avec camping sauvage, est prévue les 21 et 22 juillet, dans la vallée de la Jacques-Cartier, dans le parc des Laurentides. Là également, un groupe de huit

à 10 personnes sera formé pour la randonnée.

Une semaine

Plusieurs randonnées pédestres d'une durée d'une semaine, ont également été programmées. On peut y participer moyennant un déboursé de \$120, ce qui couvre la nourriture, le guide et les frais d'hébergement.

Les séjours d'une semaine auront lieu dans le sentier Beauce-Appalaches, du 1er au 7 juillet; dans la vallée de la Jacques-Cartier, du 4 au 11 août; du 14 au 22 septembre dans la région de Mégalantic, et du 14 au 21 juillet dans la région des Chics-Chocs.

Si vous désirez vous inscrire à l'une ou l'autre de ces randonnées, il faudra faire vite et contacter le secrétariat de Sentiers-Québec, 1415 est rue Jarry, Montréal, H2E 2Z7. Numéro de téléphone: (514) 374-4700, poste 450.

Par ailleurs, Sentiers-Québec a répertorié environ 200 sentiers de randonnée pédestre et de raquette à travers tout le Québec. On peut se procurer ce répertoire moyennant un déboursé de deux dollars, en écrivant à la même adresse.